



Berne, le 29 novembre 2023

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Rapport du Conseil fédéral
donnant suite au postulat 21.3078 Trede du
4 mars 2021

Table des matières

Résumé	4
1 Contexte	6
1.1 Mandat.....	6
1.2 But et structure du rapport	6
2 Programme «Jeunesse+Sport» (J+S)	7
2.1 Contexte historique	7
2.2 Offres J+S: cours et camps	7
2.3 Formation des cadres J+S	8
2.4 Subventions J+S	8
3 Écarts entre les sexes en matière de pratiques sportives et d'activité physique des enfants et des jeunes	10
4 Mesures d'encouragement des filles et des femmes dans le sport	11
5 Analyse du budget J+S selon le sexe en 2000	13
6 Analyse du budget J+S selon le sexe en 2019	14
6.1 Analyse des offres J+S	15
6.1.1 Participation des enfants et des jeunes aux offres J+S.....	15
6.1.2 Parts de subventions générées par les sexes	19
6.1.3 Sports préférés parmi les offres J+S	20
6.2 Analyse des cadres J+S (monitrices/moniteurs, coaches et expertes/experts)	22
6.2.1 Proportion de femmes parmi les cadres J+S.....	23
6.2.2 Sports préférés: monitrices et moniteurs J+S.....	26
6.3 Évolution entre 2014 et 2019	26
6.3.1 Évolution de la participation des enfants et des jeunes aux offres J+S	27
6.3.2 Évolution des rapports entre les sexes parmi les fonctions de cadre J+S	29
7 Conclusion et prochaines étapes	29
A Annexes	32
A.1 Structure de formation J+S.....	32
A.2 Sports préférés: cours J+S.....	33
A.3 Sports préférés: camps J+S	34
A.4 Sports préférés: monitrices et moniteurs J+S.....	35

Liste des illustrations

Illustration 1: Utilisation des offres J+S par les enfants et les jeunes en âge de participer à J+S, selon le sexe	15
Illustration 2: Rapport entre les participations générées par des participantes et celles générées par des participants dans les cours et camps J+S	16
Illustration 3: Rapport entre les participations générées par les participantes et les participants par groupe d'utilisateurs, selon le sexe	17
Illustration 4: Participations des participantes et des participants aux offres J+S, selon l'âge	18
Illustration 5: Écart en % entre le taux de participation aux offres J+S des participantes et celui des participants	18
Illustration 6: Subventions J+S pour cours et camps, selon le sexe	19
Illustration 7: Subventions J+S selon le groupe d'utilisateurs et le sexe	20
Illustration 8: Proportion de femmes au sein des cadres J+S, selon la fonction.....	23
Illustration 9: Rapport entre les sexes des monitrices/moniteurs J+S actifs, selon le sexe et l'âge	24
Illustration 10: Rapport entre les sexes des expertes/experts J+S actifs, selon le sexe et l'âge.....	24
Illustration 11: Monitrices et moniteurs J+S, selon le sexe et le groupe cible des offres J+S	25
Illustration 12: Évolution du rapport entre les participantes et les participants aux offres J+S entre 2014 et 2019.....	27
Illustration 13: Évolution du taux de subvention entre 2014 et 2019, selon le sexe	28
Illustration 14: Évolution de la proportion de femmes parmi les fonctions de cadre J+S entre 2014 et 2019.....	29

Liste des tableaux

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'analyse du budget J+S selon le sexe en 2000	14
Tableau 2: Sports préférés parmi les cours J+S.....	21
Tableau 3: Sports préférés parmi les camps J+S	22
Tableau 4: Sports préférés des monitrices et moniteurs J+S (cours et camps)	26
Tableau 5: Sports préférés des participantes aux cours J+S	33
Tableau 6: Sports préférés des participants aux cours J+S	33
Tableau 7: Sports préférés des participantes aux camps J+S	34
Tableau 8: Sports préférés des participants aux camps J+S.....	34
Tableau 9: Sports préférés des monitrices J+S (cours et camps).....	35
Tableau 10: Sports préférés des moniteurs J+S (cours et camps).....	35

Résumé

Programme «Jeunesse+Sport» (J+S)

Le programme «Jeunesse+Sport» (J+S) est le principal programme d'encouragement du sport de la Confédération. J+S contribue d'une part à l'organisation de cours et de camps de sport, et d'autre part à la formation de base et à la formation continue des monitrices et moniteurs afin d'assurer la qualité des cours et des camps jusqu'au niveau des enfants et des jeunes qui y participent. Ce programme, qui trouve ses racines dans l'instruction militaire préparatoire, a été lancé en 1972. Il soutenait initialement l'organisation de cours et de camps dans 18 sports pour les jeunes de 14 à 20 ans. Au fil des années, il a été développé et adapté aux besoins de la société. J+S soutient désormais l'organisation de cours et de camps dans 87 sports pour les enfants et les jeunes de 5 à 20 ans. Le subventionnement des cours et des camps J+S est basé sur l'activité. Plus le nombre d'enfants et de jeunes participants est élevé et plus on y fait du sport, plus les subventions sont conséquentes. Les montants des subventions J+S ne dépendant pas du sexe des participants, le subventionnement est, dans sa conception, neutre sur ce plan.

Écarts entre les sexes en matière de pratiques sportives et d'activité physique

Bien que, ces dernières années, les filles et les jeunes femmes aient gagné du terrain, elles continuent de pratiquer moins de sport que les garçons et les jeunes hommes. Elles ont également des préférences et des motivations différentes en matière de sport. Tandis que chez les jeunes hommes, l'activité sportive est par exemple motivée par des critères de convivialité, de performance et de compétition, les jeunes femmes ont plutôt tendance à faire du sport pour des raisons d'apparence physique, de réduction du stress et de détente.¹ En outre, les garçons et les jeunes hommes sont plutôt actifs au sein de clubs, alors que les filles et les jeunes femmes s'intéressent en particulier aux offres sans engagement, qui ne nécessitent aucune adhésion ni connaissances préalables dans le sport (à l'instar du sport scolaire facultatif²).

Analyse du budget selon le sexe en 2000

Le budget du programme J+S avait fait l'objet d'une première analyse selon le critère du sexe en l'an 2000. Celle-ci avait révélé que les filles et les jeunes femmes en âge de participer à J+S bénéficiaient moins des subventions J+S, et ce à double titre: d'une part, parce qu'elles participaient plus rarement aux offres subventionnées que les garçons et les jeunes hommes, et d'autre part parce que les offres auxquelles elles participaient étaient en moyenne moins subventionnées. Des écarts entre les sexes avaient également été constatés parmi les monitrices et moniteurs des offres J+S. Dans toutes les catégories de formation, on dénombrait davantage de moniteurs que de monitrices, tandis que plus le niveau de formation était élevé, plus la proportion de femmes avait tendance à être faible.

Analyse du budget selon le sexe en 2019

L'analyse du budget selon le sexe actualisée sur la base des données 2019 montre que les écarts entre les sexes persistent en ce qui concerne la proportion de participantes (42 %) et la part de subventions générées par celles-ci (38 %). Le taux de participantes s'élève à 40 % dans les cours J+S, et à 46 % dans les camps J+S. La proportion plus faible de participantes aux cours J+S est notamment à mettre sur le compte de la sous-représentation des filles et des jeunes femmes dans les cours J+S organisés par les clubs. La proportion de femmes au sein des cadres J+S varie selon la fonction (monitrices 40 %; coachs 42 %; expertes 31 %). Les écarts entre les sexes se sont légèrement réduits au cours des cinq dernières années, aussi bien en ce qui concerne la proportion de participantes qu'en ce qui concerne la part de subventions générées par celles-ci, et la proportion de femmes assumant une fonction de cadre J+S (monitrices, coachs, expertes). Tant les participantes

¹ Lamprecht, Markus / Bürgi, Rahel / Gebert, Angela / Stamm, Hanspeter (2021): Sport Suisse 2020 – Rapport sur les enfants et les adolescents. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. Consultable sous: <https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>
² Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – État des lieux et mesures requises (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous: <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

aux cours et camps J+S que les cadres J+S féminins se sont rapprochées de leurs homologues masculins.

Conclusion et prochaines étapes

Bien que le programme J+S ait été développé et adapté en permanence aux besoins de la société depuis la première analyse du budget selon le sexe en 2000, et que les filles et les jeunes femmes soient devenues plus sportives ces dernières années, la proportion de participantes aux offres J+S ainsi que la part de subventions qu'elles génèrent n'ont pas significativement changé. Il semblerait que les garçons et les jeunes hommes se sentent davantage concernés par les offres J+S actuelles (notamment les cours J+S proposés par les clubs). Une partie de l'écart entre les sexes au sein du programme J+S s'explique par le fait que les garçons et les jeunes hommes continuent de faire davantage de sport. Une autre cause réside dans la place importante qu'occupent les offres proposées par le sport associatif organisé, plus prisées des garçons et des jeunes hommes, dans le programme J+S. Inciter davantage de filles et de jeunes femmes à faire du sport en général nécessiterait notamment des offres facilement accessibles et sans engagement, c'est-à-dire ne requérant aucune adhésion ni connaissances sportives préalables, et ne mettant pas l'accent sur la compétition. La création de telles offres constituerait le seul moyen de mettre en place des incitations supplémentaires dans le domaine de l'encouragement du sport et de l'activité physique. C'est pourquoi le laboratoire d'innovation «Lab 7x1» de l'OFSPPO mettra désormais l'accent sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes. Il s'agit de déterminer, dans le cadre de projets pilotes, quelles offres facilement accessibles et sans engagement sont particulièrement bien accueillies par les filles et les jeunes femmes, ainsi que la manière dont ces offres devraient être conçues pour susciter un intérêt marqué auprès de ce public cible. Il importe ensuite d'analyser si, et le cas échéant, comment des incitations pourraient être créées en adaptant les dispositions légales de sorte à multiplier les offres particulièrement prisées des filles et des jeunes femmes. La révision, prévue, de la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp), se prêterait à de premières réflexions sur la nécessité d'adapter les dispositions régissant le programme J+S. Quant au développement de la formation des cadres J+S, il convient de poursuivre dans la même voie et de faire progresser pas à pas l'encouragement des filles et des femmes. De plus, il serait souhaitable de généraliser le sport scolaire facultatif dans tous les cantons, sachant qu'il est très apprécié des filles et des jeunes femmes et qu'il donne envie aux enfants et aux jeunes de faire du sport en dehors de l'école aussi. Enfin, la réalisation d'une nouvelle analyse du budget de J+S selon le sexe est inscrite dans le plan d'action de la Stratégie Égalité 2030.

1 Contexte

1.1 Mandat

Le 4 mars 2021, la conseillère nationale Aline Trede a déposé le postulat «Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe» (21.3078):

Le Conseil fédéral est chargé d'effectuer une analyse du budget de Jeunesse et Sport de l'Office fédéral du sport (OFSP) prenant en compte le critère du sexe et d'élaborer un rapport sur la question.

Dans le développement, la conseillère faisait remarquer que les flux financiers et la façon dont ils sont réglés influent sur les conditions de vie actuelles et à venir de la population. Étant donné que les situations de vie et de travail des deux sexes continuent à différer notablement, les dépenses publiques auraient, selon elle, des incidences différentes sur les sexes. C'est pourquoi une analyse fondée sur le sexe serait indispensable si l'on veut analyser de manière réaliste les effets des dépenses de l'État. En vertu de la Constitution (art. 8, al. 3, Cst.), ce dernier et ses organes n'ont pas le droit de prendre des mesures discriminatoires et doivent respecter le principe de l'égalité. Une analyse du budget de «Jeunesse+Sport» en 2000 aurait fait apparaître que les garçons ont généré davantage de subventions J+S que les filles, qu'il y a davantage de moniteurs J+S que de monitrices J+S, et qu'il a été versé plus d'indemnités pour les moniteurs J+S que pour les monitrices J+S. Il serait donc indiqué, près de 20 ans après cette première analyse, de procéder à une nouvelle analyse. Les femmes ayant rattrapé leur retard au cours des 20 dernières années, et le rapport Sport Suisse 2020³ indiquant qu'elles font pratiquement autant de sport que les hommes, on pourrait supposer que la disposition à faire du sport a aussi augmenté chez les filles. Il serait d'autant plus important que les moyens soient répartis équitablement.

Le Conseil fédéral a proposé d'accepter le postulat dans son avis du 12 mai 2021. Le Conseil national l'a adopté le 21 septembre 2021. Le Conseil fédéral a élaboré le présent rapport en exécution du mandat que le Parlement lui a confié.

1.2 But et structure du rapport

Le programme «Jeunesse+Sport» (J+S) est le principal programme d'encouragement du sport de la Confédération. J+S contribue d'une part à l'organisation de cours et de camps de sport, et d'autre part à la formation de base et à la formation continue des monitrices et moniteurs afin d'assurer la qualité des cours jusqu'au niveau des personnes participantes.

Le présent rapport vise à examiner, au moyen d'une analyse du budget J+S, les écarts entre les sexes dans trois domaines: l'utilisation des offres J+S par les participantes et participants, la part de subventions générée par chaque sexe, et l'activité bénévole des cadre J+S (monitrices et moniteurs, coachs, expertes et experts J+S). Il s'agira par ailleurs de montrer comment les écarts entre les sexes ont évolué au fil du temps.

Une première partie est consacrée au fonctionnement du programme J+S. Puis sont présentées les différences entre les sexes en matière de pratiques sportives et d'activité physique, et les mesures d'encouragement des filles et des femmes dans le sport. Les résultats de l'analyse du budget J+S selon le sexe en l'an 2000 sont ensuite résumés, puis on expose les résultats de l'analyse actuelle du budget selon le sexe, de même que l'évolution des écarts entre les sexes au fil du temps. Enfin, des conclusions sont rendues.

³ Lamprecht, Markus / Bürgi, Rahel / Stamm, Hanspeter (2020): Sport Suisse 2020 – Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSP. Consultable sous: <https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>

2 Programme «Jeunesse+Sport» (J+S)

J+S soutient les cours et les camps organisés par des associations sportives (clubs) et des associations de jeunesse, des écoles et d'autres structures exerçant leur activité principale dans le domaine de la formation sportive ou de l'organisation d'activités sportives. La formation de base et la formation continue des monitrices et moniteurs de sport sont en outre favorisées au moyen de la formation des cadres J+S, permettant d'assurer la qualité des cours et des camps J+S jusqu'au niveau des enfants et des jeunes participants. Riche d'une longue tradition, ce programme est unique au monde.

2.1 Contexte historique

Le programme J+S trouve son origine dans l'instruction militaire préparatoire et a été lancé en 1972. Son but consistait initialement à motiver les jeunes à se mettre au sport. À l'époque, le montant des subventions J+S dépendait du niveau de formation des monitrices et moniteurs J+S (trois catégories), du nombre de jeunes participants et du nombre de leçons. Depuis, tant le système que les conditions d'attribution des subventions ont été développés graduellement et adaptés à l'évolution des besoins de la société. De nos jours, le programme se focalise sur l'encouragement de la pratique régulière du sport dans un groupe stable et sur l'encouragement des camps de sport, ainsi que sur le renforcement des associations. Le montant des subventions J+S repose encore sur le nombre d'enfants et de jeunes participants ainsi que sur le nombre d'heures de sport effectuées et de jours de camp suivis. Les anciennes catégories de monitrices et moniteurs ont été remplacées par une structure de formation modulaire impliquant l'obligation de suivre régulièrement des modules de formation continue.

Au départ, les subventions J+S pour cours et camps étaient allouées dans 18 sports destinés aux jeunes de 14 à 20 ans. Désormais, 87 sports⁴ sont reconnus, l'âge minimum a été abaissé à cinq ans, le sport scolaire facultatif a été intégré au programme, les subventions allouées aux camps ont été considérablement augmentées, et des subventions supplémentaires ont été mises en place pour les offres sportives intégrant des enfants et des jeunes en situation de handicap. En 2019, quelque 75 000 cours J+S et 8000 camps J+S ont été organisés pour près de 640 000 enfants et jeunes de 5 à 20 ans, touchant 47 % de cette tranche d'âge. Quelque 80 000 personnes ont participé aux plus de 3500 cours de formation des cadres J+S.⁵ À ce jour, le crédit de transfert J+S s'élève à 113 millions de francs (2023).

L'OFSPD évalue actuellement les possibilités de simplification et de modernisation du programme J+S dans le cadre du projet «Agenda J+S 2025: J+S 3.0»⁶. Ces travaux sont menés en tenant compte des changements sociétaux, de manière à renforcer le bénévolat et dans l'espoir de toucher un plus grand nombre d'enfants et de jeunes.

2.2 Offres J+S: cours et camps

Les subventions J+S soutiennent l'organisation de cours et de camps pour les jeunes de 5 à 20 ans dans le cadre du programme J+S. Ces cours et camps peuvent être organisés par des associations sportives (clubs) et des associations de jeunesse, des fédérations sportives et associations de jeunesse nationales, des écoles, des cantons, des communes et d'autres structures exerçant leur activité principale dans le domaine de la formation sportive ou de l'organisation d'activités sportives. Une distinction est faite entre le sport des enfants et celui des jeunes. Les offres dites «de sport des enfants»

⁴ État actuel en vertu de l'annexe 1 de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp; 415.011, état au 1^{er} décembre 2022)

⁵ Les chiffres datent de 2019, car ceux des années 2020, 2021 et 2022 ont été faussés par la pandémie de COVID-19. Les indicateurs actuels peuvent être consultés sous: <https://www.sportobs.ch/fr/indikatorenen000/bildung000/participation-aux-formations-et-continues-i-s/>.

⁶ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.jugendundsport.ch/fr/themen/projekt-js-30.html>

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

s'adressent aux enfants de 5 à 10 ans, tandis que les offres «de sport des jeunes» sont destinées aux jeunes de 10 à 20 ans. Il est par ailleurs possible de proposer des offres mixtes, c'est-à-dire s'adressant aux deux groupes cibles.

Les conditions régissant la pratique des sports J+S varient, notamment en fonction des conditions extérieures (vent, eau, neige) ou des mesures de sécurité nécessaires. Les organisateurs des offres doivent également remplir certaines conditions. Le processus d'allocation de subventions tient compte de ces différences en distinguant cinq «groupes d'utilisateurs»⁷ (GU) au sein du programme J+S. En 2019, les dispositions suivantes s'appliquaient aux groupes d'utilisateurs:

- Groupe d'utilisateurs 1: cours J+S proposés par des clubs sportifs ou des organisations au fonctionnement analogue
- Groupe d'utilisateurs 2: cours J+S proposés par des clubs sportifs ou des organisations au fonctionnement analogue, dont la régularité des activités dépend des conditions extérieures.
- Groupe d'utilisateurs 3: camps J+S proposés par des fédérations ou des associations de jeunesse (Mouvement scout de Suisse, JuBla, etc.).
- Groupe d'utilisateurs 4: camps et cours J+S proposés par des cantons, des communes ou des fédérations sportives nationales.
- Groupe d'utilisateurs 5: camps et cours J+S proposés par des écoles en dehors du programme scolaire obligatoire.

2.3 Formation des cadres J+S

La formation des cadres J+S comprend la formation de base et la formation continue des monitrices et moniteurs J+S, des coachs J+S ainsi que des expertes et experts J+S.

Les monitrices et moniteurs J+S en devenir doivent suivre une formation de base⁸ spécifique au sport choisi. Ils sont ensuite tenus de suivre un cours de formation continue tous les deux ans afin de conserver la reconnaissance acquise.⁹ La formation des monitrices et moniteurs J+S est assurée par des expertes et experts J+S.¹⁰

Les coachs J+S assurent l'interface entre leur organisation (p. ex. un club) et le programme J+S. Responsables de la mise en œuvre en bonne et due forme des offres J+S au sein de leur organisation, ils assurent les tâches administratives qui s'y rapportent. Les coachs J+S suivent une formation de base et doivent également se perfectionner tous les deux ans.¹¹ Leur formation est assurée par des expertes et experts coachs J+S.¹²

A titre d'exemple, une représentation graphique de la structure de formation J+S pour le sport «Gymnastique et danse» figure en annexe (chapitre A.1 «Structure de formation J+S»).

2.4 Subventions J+S

Les conditions de subventionnement sont régies dans l'ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp; RS 415.01), dans l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp; RS 415.011) et dans l'ordonnance de l'OFSPPO concernant «Jeunesse et sport» (O OFSPPO J+S; RS 415.011.2). Les offres J+S peuvent être proposées par des

⁷ Les définitions des groupes d'utilisateurs se réfèrent aux dispositions en vigueur en 2019. L'ordonnance sur l'encouragement du sport (OESp; RS 415.01) a été révisée dans l'intervalle et permet désormais aussi d'organiser des camps dans les groupes d'utilisateurs 1 et 2 (art. 8).

⁸ La formation de base dure dans la plupart des cas six jours.

⁹ Les cours de formation continue (module de perfectionnement) durent généralement de un à deux jours. Les monitrices et moniteurs J+S peuvent choisir parmi de nombreux modules de perfectionnement spécifiques et interdisciplinaires.

¹⁰ Les expertes et experts J+S ont suivi la formation de base J+S, au moins deux cours de formation continue ainsi que le cours d'experts d'une durée de huit à neuf jours. Ils doivent également se perfectionner tous les deux ans afin de conserver leur reconnaissance.

¹¹ La formation de base des coachs dure une demi-journée à deux jours, tandis que les cours de perfectionnement des coachs durent une demi-journée à une journée.

¹² Les expertes et experts J+S ont suivi la formation de base des coachs ainsi que le cours d'experts pour coach J+S de deux jours.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

associations ou fédérations sportives, des associations ou fédérations de jeunesse, des communes, des cantons, des écoles ou des prestataires privés proposant des cours et des camps, ayant leur siège en Suisse et disposant d'une ou d'un coach J+S.

L'annonce et le subventionnement des cours et des camps sont soumis à des conditions minimales: régularité des activités proposées (ne concerne que les cours), durée minimum du cours/camp, durée minimum des différentes activités, formation des monitrices et moniteurs engagés et nombre minimum de personnes participantes (art. 22 ss OESp et art. 44 ss OPESp). Ces conditions minimales varient en fonction du sport et du groupe d'utilisateurs.¹³ Les subventions pour cours J+S se composent d'un montant de base par monitrice ou moniteur J+S engagé (actuellement 100 francs) et d'un montant par heure-participant (actuellement 1,30 franc). Des subventions sont également allouées pour la participation à des compétitions. En conséquence, plus le nombre d'enfants et de jeunes participants à un cours est élevé et plus on y fait du sport, plus les subventions J+S sont importantes. Les subventions pour les camps se calculent à partir du nombre d'enfants et de jeunes participants ainsi que du nombre de jours de camp déterminants. On distingue en outre les camps avec et sans nuitée.¹⁴ Enfin, des subventions supplémentaires sont versées pour les cours et les camps J+S accueillant des participantes et participants en situation de handicap.¹⁵

La Confédération soutient la formation de base et la formation continue des cadres J+S de deux manières (art. 54a ss OESp et art. 73 OPESp). D'une part, l'OFSPo définit la structure de la formation de base et de la formation continue, il fournit les plans cadres de formation pour les différentes offres de formation des cadres, procure les moyens didactiques nécessaires et met à disposition le matériel. D'autre part, la Confédération subventionne les formations de base et formations continues organisées par les cantons et les fédérations sportives nationales. Ces dernières perçoivent, dans le cadre de conventions de prestations pluriannuelles, des subventions pour leur contribution au développement de la formation.¹⁶ Des subventions sont versées aux organisateurs¹⁷ des formations de base et des formations continues J+S pour chaque personne participante (généralement 50 francs par jour). La Confédération fournit en outre aux personnes participantes des bons pour un aller-retour gratuit entre leur domicile et le lieu du cours. Enfin, les personnes participantes perçoivent des allocations pour perte de gain lorsque le cours est organisé par un canton ou par la Confédération.

Telles qu'elles sont conçues, les subventions J+S ne font pas de distinctions entre les sexes.

¹³ En vertu de l'art. 4 ss OPESp, les cours J+S doivent inclure des activités dans un sport J+S organisées régulièrement, dans un groupe stable, pendant une durée minimale définie et sous la direction d'une monitrice ou d'un moniteur J+S. Tout cours doit compter au moins trois enfants ou jeunes en âge de participer à J+S. La durée minimum du cours et des différentes activités qu'il comporte dépend du sport concerné. Les cours J+S traditionnels (comme le football, la gymnastique et la danse ainsi que l'athlétisme), qui ne dépendent pas de conditions extérieures (vent, eau, neige), doivent au moins durer 15 semaines calendaires et inclure au moins 15 entraînements. Les activités doivent durer entre 60 et 90 minutes. Un camp comprend des activités dans les sports J+S, pratiquées en groupe et dans un cadre de vie communautaire sous la direction de monitrices et moniteurs J+S. Tout camp comprend au moins 12 enfants ou jeunes en âge de participer à J+S, et dure au moins quatre jours. Tout jour de camp doit comporter au moins quatre heures de sport. Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.jugendundsport.ch/fr/infos-fuer/kurs--und-lagerorganisatoren.html>

¹⁴ Les camps avec nuitée sont subventionnés à hauteur de 16 francs par personne participante et par jour, tandis que 6,50 francs sont versés par personne participante et par jour pour les camps sans nuitée.

¹⁵ Des montants forfaitaires supplémentaires sont versés pour les offres J+S intégrant des personnes participantes en situation de handicap. Un forfait de 60 francs au maximum par journée de camp et par personne participante handicapée est versé aux organisateurs de camps, tandis qu'un forfait de 10 francs au maximum par heure et par personne participante handicapée est versé aux organisateurs de cours. Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.jugendundsport.ch/fr/infos-fuer/j-s-coaches.html>

¹⁶ Les tâches des fédérations nationales sont les suivantes: assurer un nombre suffisant de places de formation dans les offres de la formation des cadres J+S du sport J+S concerné sur la base d'une analyse des besoins annuelle; participer activement aux séances et conférences spécialisées requises par l'OFSPo; mettre en œuvre et mettre à jour continuellement les structures de formation, modèles, concepts et thèmes J+S dans le sport J+S concerné; développer des contenus spécifiques au sport concerné pour la formation et la formation continue des cadres J+S et concevoir les médias didactiques correspondants dans les langues requises par l'OFSPo; développer des concepts afin d'intégrer, dans la formation et la formation continue des cadres J+S du sport J+S concerné, des thèmes sociétaux tels que la sécurité, la prévention et l'intégration, et concevoir les médias didactiques correspondants dans les langues requises par l'OFSPo; garantir la qualité de la formation et de la formation continue des cadres J+S dans le sport J+S concerné en réalisant régulièrement des évaluations et en élaborant des rapports ainsi qu'en prenant les mesures nécessaires, et en conseillant, mettant en réseau et soutenant les cadres J+S. La subvention maximale s'élève à 200 000 francs par an.

¹⁷ Les organisateurs de formations de base et de formations continues peuvent être les cantons, les fédérations sportives nationales ou la Confédération.

3 Écarts entre les sexes en matière de pratiques sportives et d'activité physique des enfants et des jeunes

Des données sur les écarts entre les sexes en matière de pratiques sportives et d'activité physique, mais aussi sur l'évolution de ces écarts au fil du temps, sont récoltées dans le cadre des rapports sur les enfants et les adolescents des études Sport Suisse et SOPHYA (Swiss children's Objectively measured PHYSical Activity).¹⁸ Les études montrent que les pratiques sportives, l'activité physique, les préférences et les motivations diffèrent sensiblement entre les sexes au cours de l'enfance et de l'adolescence. Ces dernières années, les filles et les jeunes femmes entre 10 et 19 ans ont fait toujours plus de sport. Elles ont constamment réduit le décalage par rapport aux garçons et aux jeunes hommes en ce qui concerne leurs activités sportives.¹⁹ La proportion de filles et de jeunes femmes a particulièrement progressé chez les enfants et adolescents très sportifs. Cette progression peut s'expliquer par la récente mode du fitness, la proportion plus élevée de jeunes migrantes très sportives et la réduction de la proportion de jeunes femmes non sportives. La proportion de garçons et de jeunes hommes très sportifs affiche toutefois aussi un léger recul. Malgré tout, les enfants et les adolescents de sexe féminin continuent globalement de faire moins de sport que leurs homologues masculins. En comparaison des adultes, où les femmes ont rattrapé les hommes et font de nos jours pratiquement autant de sport qu'eux, des écarts importants subsistent donc entre les sexes parmi les enfants et les adolescents.²⁰

À l'enfance et à l'adolescence, l'activité sportive diminue avec l'âge, ceci tant chez les garçons et les jeunes hommes que chez les filles et les jeunes femmes. On constate cependant de légères différences entre les sexes quant à l'évolution des habitudes en matière de sport avec l'âge. Ces différences apparaissent à la transition de la période entre 11 et 15 ans à celle entre 16 et 20 ans. À cet âge, les jeunes hommes réduisent fréquemment leur activité sportive, tandis que bien souvent, les jeunes femmes arrêtent complètement le sport.

Il existe également des différences entre les sexes en matière de préférences sportives. Les filles de 10 à 14 ans privilégient la danse, la gymnastique et la natation, tandis que les garçons du même âge préfèrent le football, le cyclisme et les sports de combat. Ces divergences se réduisent peu à peu à l'adolescence. Les jeunes femmes de 15 à 19 ans apprécient particulièrement la natation, le ski et le cyclisme, tandis que les jeunes hommes pratiquent souvent le ski, le football et la natation.

En plus de faire moins de sport et d'opter pour d'autres sports que les garçons et les jeunes hommes, les filles et les jeunes femmes ont aussi d'autres raisons de faire du sport. Ainsi, les jeunes hommes âgés entre 15 et 19 ans citent plus volontiers la convivialité, la performance et la compétition comme motivations, alors que les jeunes femmes du même âge mettent plus souvent en avant l'apparence physique, la réduction du stress et la détente. En outre, les garçons et les jeunes hommes sont plus souvent membres d'un club, et participent plus fréquemment à des compétitions. Les filles et les jeunes femmes s'intéressent particulièrement aux offres sans engagement, qui ne nécessitent aucune adhésion ni connaissances préalables dans le sport.²¹ De telles offres sont par exemple proposées

¹⁸ Le contenu du présent chapitre se réfère – sauf indication contraire – aux constatations du rapport sur les enfants et les adolescents de l'étude Sport Suisse 2020 et de l'étude SOPHYA2.

Le rapport sur les enfants et les adolescents de l'étude Sport Suisse 2020 peut être consulté sous:

<https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>

L'étude SOPHYA2 peut être consultée (en allemand) sous:

https://www.swisstph.ch/fileadmin/user_upload/SwissTPH/Institute/EPH/Chronic_Disease_Epid/26082022_SOPHYA2_Schlussbericht_total.pdf

¹⁹ Des informations détaillées sur l'évolution des pratiques sportives et de l'activité physique des enfants et des adolescents au fil du temps figurent dans l'illustration G3.1 à la page 11 du rapport sur les enfants et les adolescents de l'étude Sport Suisse 2020. Le rapport peut être consulté sous: https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Kinder_und_Jugendbericht_2020_f.pdf

²⁰ Lamprecht, Markus / Bürgi, Rahel / Stamm, Hanspeter (2020): Sport Suisse 2020 – Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. Consultable sous: <https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>

²¹ Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – État des lieux et mesures requises (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous: <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

dans le cadre du sport scolaire facultatif, lequel est prisé des filles et des jeunes femmes. Le sport scolaire facultatif compte légèrement plus de participantes que de participants.

4 Mesures d'encouragement des filles et des femmes dans le sport

Une grande variété d'acteurs à tous les échelons de l'État fédéral ainsi qu'une multitude d'acteurs privés encouragent la pratique sportive des filles et des femmes. Ces mesures d'encouragement ont fait l'objet d'une attention croissante ces dernières années.

L'**Office fédéral du sport (OFSP)** s'efforce de convaincre le plus grand nombre de personnes des bénéfices de la pratique du sport tout au long de la vie, mais aussi d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, principe ancré dans la Constitution, dans le sport. Il s'agit dès lors de créer les mêmes opportunités en matière de participation des filles et des femmes, et d'encourager ainsi la pratique du sport tout au long de la vie.

Dans le cadre du programme J+S, les contenus de formation de base et de formation continue que l'OFSP élabore lui-même ou crée dans le cadre de conventions de prestations conclues avec les fédérations sportives sont formulés de manière non sexiste. L'OFSP met pour ce faire des guides à la disposition des fédérations. De plus, cinq séquences d'apprentissage numériques²² consacrées à l'encouragement des filles et des femmes et élaborées en collaboration avec Swiss Olympic peuvent être intégrées dans toutes les formations de base et formations continues de J+S. À partir de 2024, le module de formation continue interdisciplinaire J+S «Encouragement des filles et des jeunes femmes» fera partie intégrante du plan des cours J+S.

À plus petite échelle, l'OFSP peut soutenir des projets pilotes dans le domaine de l'encouragement du sport et de l'activité physique pour les enfants et les jeunes (art. 22, al. 4, let. a, OESp). Dans ce contexte, un accent a été mis ces dernières années sur les projets d'encouragement des activités sportives et physiques en faveur des filles et des jeunes femmes issues de la migration.

La plateforme en ligne «mobilesport.ch» gérée par l'OFSP propose aux enseignantes et enseignants, entraîneuses et entraîneurs ainsi qu'aux monitrices et moniteurs des supports d'enseignement et d'apprentissage gratuits, de même que de la documentation sur l'encouragement des filles.

De plus, la récente révision de l'ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp; RS 415.01) a modifié les conditions d'attribution d'aides financières aux fédérations sportives (cf. nouveaux art. 72c ss OESp). Des quotas assurant une représentation équilibrée des sexes s'appliquent désormais aux organes dirigeants de Swiss Olympic et des fédérations sportives nationales, si ces organisations souhaitent bénéficier d'aides financières de la Confédération (art. 72d, al. 1, let. b, ch. 3 OESp).

Plusieurs initiatives d'encouragement des filles et des femmes dans le sport sont également en place au sein de la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM). La place des femmes dans le sport s'inscrit dans le plan directeur de recherche «Sport et activité physique» 2021-2024 de la Confédération. Organe de recherche intra-muros, la HEFSM traite les aspects suivants: «Conditions pouvant favoriser l'augmentation du nombre des femmes dans le sport organisé», «Sport d'élite au féminin» et «Activité sportive des filles et des jeunes femmes». Les rapports «Encouragement des

²² Les séquences d'apprentissage numériques sont des unités d'apprentissage autonomes qui complètent et illustrent certains contenus de formation selon une approche multimédia (p. ex. texte, audio, vidéo). Il s'agit d'approfondir un thème de formation en particulier via le plus grand nombre de canaux possible. Les connaissances acquises au moyen des unités d'apprentissage peuvent être utilisées dans tous les cours et à tous les niveaux de la formation J+S par les monitrices et moniteurs, les expertes et experts ainsi que les coaches. Actuellement, trois des cinq séquences d'apprentissage sur l'encouragement des filles et des femmes sont prêtes et accessibles publiquement (p. ex. la séquence «Encouragement des filles et des jeunes femmes», disponible ici: <https://tool.jeunesseetsport.ch/modules/61fa5eb3155ab50c6048adb2?lang=fr>).

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

filles et des jeunes femmes dans le sport – État des lieux et mesures requises»²³ et «Encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – Recommandations et exemples de mise en œuvre»²⁴ ont été publiés en collaboration avec la fondation Laureus Switzerland. Le test d'aptitude dans le but d'intégrer la filière de bachelor HEFSM a par ailleurs été modifié afin de garantir l'égalité des chances. Les écarts entre les sexes dans le sport, l'encouragement des filles et des femmes ainsi que la diversité en général dans le sport sont abordés lors de ces cursus.

Souverains en matière d'éducation, les **cantons** disposent d'un levier important en ce qui concerne l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport. Ils encouragent l'activité physique et sportive quotidienne dans le cadre de l'enseignement scolaire, et veillent à ce que l'éducation physique obligatoire soit dispensée (art. 12 LESP). Cette disposition n'opère pas de distinction entre les sexes. Au sein des **écoles**, les activités sportives et physiques des deux sexes peuvent être encouragées dans le cadre du sport scolaire obligatoire, de l'enseignement en mouvement, des journées sportives et de jeu ainsi que des camps de sport scolaire. De plus, le sport scolaire facultatif constitue pour les cantons (via les écoles) un outil important pour motiver les filles et les jeunes femmes à faire du sport. La participation des filles au sport scolaire facultatif étant légèrement supérieure à celle des garçons, elle compense quelque peu les écarts spécifiques au sexe en matière d'habitudes sportives.²⁵ Les offres de sport scolaire facultatif peuvent être subventionnées par la Confédération via J+S (art. 8, al. 1, let. e et art. 22 ss OESp), mais certains cantons apportent un soutien financier complémentaire. Plusieurs cantons disposent par ailleurs de projets visant à encourager spécifiquement les filles et les femmes, à l'instar des compétitions «School Dance Awards»²⁶ pour les filles. Du reste, en 2023, le canton de Lucerne a organisé pour la première fois un «cours de monitrices Football J+S». Un autre cours de ce type devrait être organisé dans le canton de Berne en 2024.

Diverses **communes** encouragent le sport féminin au moyen de mesures ciblées. Dans son plan pour l'égalité²⁷, la ville de Zurich a décidé de s'engager en faveur de l'égalité dans le sport. Pour y parvenir, elle a notamment lancé le projet «Atleta – mehr Mädchen im Sport», qui a pour but d'augmenter la proportion de filles au sein du sport associatif de la ville (notamment dans les sports où cette proportion est faible à l'heure actuelle) en renforçant l'attrait des offres destinées aux filles ou en remettant en question les modèles traditionnels.²⁸ La ville de Lausanne va même plus loin, puisqu'elle a défini un catalogue d'actions et de mesures pour atteindre l'égalité dans le sport d'ici 2026.²⁹ La ville de Genève encourage elle aussi les filles et les femmes en subventionnant des projets spécifiques. Il est ainsi possible de demander des subventions pour la création d'une équipe féminine³⁰.

Swiss Olympic mène le projet «Femmes et sport d'élite». Sondages auprès des athlètes, campagnes, colloques et autres outils permettent de mettre l'accent sur des thématiques spécifiquement féminines en lien avec l'entraînement, l'alimentation et la récupération (comme le cycle menstruel).³¹

L'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport compte parmi les priorités de la **fondation Laureus**. En 2022, elle a notamment soutenu le projet DanceQweenz, permettant aux filles et aux jeunes femmes de participer gratuitement à des ateliers où elles peuvent découvrir différents

²³ Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – État des lieux et mesures requises (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous: <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

²⁴ Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – Recommandations et exemples de mise en œuvre (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous: <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

²⁵ Lamprecht, Markus / Bürgi, Rahel / Gebert, Angela / Stamm, Hanspeter (2021): Sport Suisse 2020 – Rapport sur les enfants et les adolescents. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. Consultable sous: <https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>

²⁶ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.school-dance-award.ch/>

²⁷ Le plan pour l'égalité 2019-2022 de la ville de Zurich (en allemand) peut être consulté sous: <https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/gleichstellung/gleichstellungsplan/2019-2022/schwerpunkte--ziele--massnahmen.html>

²⁸ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.stadt-zuerich.ch/site/atleta/de/atleta.html>

²⁹ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/sport-pour-tous/femmes-et-sport.html>

³⁰ Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – Recommandations et exemples de mise en œuvre (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous: <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

³¹ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/femme-sport-delite>

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

styles de danse et élaborer leur propre chorégraphie. Un soutien a également été apporté au projet «F19 Girls Football», qui vise à rendre le football accessible aux filles et à leur transmettre le plaisir de la pratique de ce sport.³²

Le projet «roundabout»³³ de la **Croix-Bleue** constitue une offre de promotion de la santé et de prévention spécifique aux filles. Chaque semaine et dans onze cantons, les filles et les jeunes femmes de 8 à 20 ans ont l'opportunité de danser au sein de groupes Kids et Youth.

De nombreuses **fédérations sportives** ont lancé des projets d'encouragement des filles et des jeunes femmes de leur propre initiative. L'Association suisse de football est ainsi partie prenante au projet UEFA Playmakers³⁴, qui initie les filles au football à travers le monde magique des histoires de Disney. Le projet «SUPERGIRLS play Badminton» de Swiss Badminton vise à encourager les filles, notamment celles issues de l'immigration, à commencer à pratiquer le badminton.³⁵ Citons également le projet d'encouragement des filles «Golf4Girls» de Swiss Golf, qui a pour but de faciliter l'initiation au golf des filles de 7 à 12 ans, et le projet «fast and female SUI» à travers lequel Swiss Cycling entend augmenter la proportion de femmes dans le cyclisme.³⁶

5 Analyse du budget J+S selon le sexe en 2000

Une analyse du budget de «Jeunesse+Sport» selon le sexe avait été réalisée à l'OFSPPO dans le cadre des travaux de mise en œuvre de l'«approche intégrée de l'égalité dans l'administration fédérale»³⁷, qui découlait d'une décision du Conseil fédéral du 28 juin 2000 (EXEBRC 2000.1122) ainsi que du postulat 01.3154 Leutenegger Oberholzer «Égalité. Analyse de l'efficacité dans tous les projets». Celle-ci visait à présenter la manière dont les analyses du budget peuvent fournir des informations importantes quant à l'impact des subventions sur l'égalité dans un domaine politique donné. L'analyse des données J+S réalisée en l'an 2000 devait fournir des éclaircissements quant à l'impact de la politique d'encouragement du sport populaire sur les sexes. Il s'agissait en particulier de répondre aux questions suivantes:

- Qui sont les bénéficiaires des prestations proposées ou subventionnées par l'État?
- Quel est l'impact des dépenses publiques sur le travail rémunéré et non rémunéré des femmes et des hommes?

L'analyse du budget selon le sexe réalisée en l'an 2000³⁸ avait révélé qu'en comparaison des garçons et des jeunes hommes en âge de participer à J+S, les filles et les jeunes femmes bénéficiaient moins des subventions J+S, et ce à double titre: d'une part, parce qu'elles tiraient plus rarement parti des offres subventionnées, et d'autre part, parce que les offres dont elles tiraient parti étaient en moyenne moins subventionnées.³⁹

³² Des informations détaillées figurent dans le rapport annuel 2022 de la fondation Laureus (en allemand): <https://www.laureus.ch/wp-content/uploads/2023/06/laureus-jahresbericht-2022-a4-fin.pdf>

³³ Des informations détaillées peuvent être consultées sous (en allemand): <https://roundabout-network.org/>

³⁴ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.football.ch/fr/asf/juniorinnen-und-frauenfussball/football-de-base-juniores/d%E9veloppement-football-f%E9minin/projets/tabid-4362.aspx>

³⁵ Des informations détaillées peuvent être consultées sous: <https://www.swiss-badminton.ch/news/141549/SUPERGIRLS-play-Badminton-Le-projet-de-promotion-des-filles>

³⁶ Cermusoni, Lea (2020): Rapport sur l'encouragement des filles et des jeunes femmes dans le sport – Recommandations et exemples de mise en œuvre (en allemand). Macolin: Haute école fédérale de sport de Macolin. Consultable sous: <https://www.ehsm.admin.ch/fr/encouragement-des-filles-et-des-femmes>

³⁷ Voir le rapport (en allemand) *Gender Mainstreaming in der Bundesverwaltung*, «Approche intégrée de l'égalité dans l'administration fédérale» du groupe de travail interdépartemental «Suivi de la 4^e Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes» à l'attention de la Conférence des secrétaires généraux du 15 mai 2003 (https://www.ebg.admin.ch/dam/ebg/de/dokumente/gender_mainstreaming/bericht_gender_mainstreaminginderbundesverwaltung.pdf.download.pdf/bericht_gender_mainstreaminginderbundesverwaltung.pdf)

³⁸ Approche intégrée de l'égalité dans l'administration fédérale, annexe 4.2.5: analyse du budget selon le sexe de J+S à l'OFSPPO. Le rapport peut être consulté (en allemand) sous: <https://backend.baspo.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-baspo-ch-files/files/2023/11/30/459a1c9d-bdf7-4c53-ae42-0b08db02b2cc.pdf>

³⁹ À l'époque, le montant des subventions J+S dépendait du niveau de formation des monitrices et moniteurs J+S (trois catégories), du nombre de participants et du nombre de leçons.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Des écarts entre les sexes avaient également été relevés parmi les monitrices et moniteurs J+S. Dans toutes les catégories de formation, on dénombrait en effet davantage de moniteurs que de monitrices. Plus le niveau de formation était élevé, plus la proportion de femmes était faible.

Indicateur	♀	♂
Rapport entre les participantes et les participants en %	40 %	60 %
Taux de subvention en %	37 %	63 %
Subventions en francs	18 millions	30 millions
Rapport entre les monitrices et les moniteurs en %	28 %	72 %

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'analyse du budget J+S selon le sexe en 2000

Une comparaison entre 1995 et 2000 avait fait apparaître qu'en ce qui concerne les filles et les jeunes femmes en âge de participer à J+S, tant le taux de participation que le taux de subvention avaient légèrement progressé. Il s'était également avéré qu'une proportion toujours plus importante de subventions était allouée aux sports particulièrement prisés par les garçons et les jeunes hommes, comme le football et le hockey sur glace.

L'analyse du budget selon le sexe réalisée en l'an 2000 n'appelait à mettre en œuvre aucune mesure concrète. Elle recommandait néanmoins de ventiler les moniteurs J+S par sexe dans les statistiques du programme, et de tenir compte des expertes et experts dans les futures analyses du budget. Elle soulignait en outre qu'il serait relativement aisé d'effectuer une analyse annuelle des écarts entre les sexes parmi les enfants et adolescents participants.

Les indicateurs fournis dans l'analyse réalisée en l'an 2000 ne sont pas strictement comparables avec les indicateurs actuels, car les conditions de subventionnement étaient différentes, et une autre logique de subventionnement était appliquée.

6 Analyse du budget J+S selon le sexe en 2019

Le programme J+S a été développé en plusieurs phases depuis la première analyse du budget selon le sexe en 2000, décrite dans le chapitre précédent. La logique de subventionnement a été modifiée, l'âge minimum abaissé, le catalogue des sports J+S étendu, et les subventions pour camps J+S augmentées (cf. chapitre 2 «Programme «Jeunesse+Sport» (J+S)»). Ces modifications font qu'il n'est plus possible de calculer certains des indicateurs datant de 2000. De plus, la logique et les conditions de subventionnement ayant également changé, il n'est pas possible de se prononcer quant à l'évolution du rapport entre les sexes sur l'ensemble de la période comprise entre 2000 et 2019.

La présente analyse du budget J+S selon le sexe se rapporte à l'année 2019 afin d'exclure toute influence potentielle de la pandémie de COVID-19. Elle fournit des informations sur les écarts actuels en matière de sexe entre les participantes et participants J+S⁴⁰ ainsi qu'entre les cadres J+S féminins et masculins. Elle indique en outre comment le rapport entre les sexes a évolué depuis 2014. Il s'agit de la période la plus longue pour laquelle il est possible d'établir une comparaison pertinente au fil du temps et à conditions de subventionnement constantes.⁴¹

⁴⁰ Par participantes et participants J+S, on entend les enfants et les jeunes qui participent à une offre J+S.

⁴¹ La révision de la loi fédérale sur l'encouragement du sport entrée en vigueur en 2012 a modifié les conditions de subventionnement J+S. En pratique, il a fallu quelques mois pour que la nouvelle logique de subventionnement s'établisse. De ce fait, l'année de référence 2014, et non 2012, a été retenue afin d'exclure d'éventuelles distorsions lors de la phase d'ajustement.

6.1 Analyse des offres J+S

L'analyse des écarts entre les sexes au sein des offres J+S destinées aux enfants et aux jeunes nécessite d'établir une distinction entre les cours J+S et les camps J+S. Il importe également de distinguer les enfants/jeunes participants des «participations» qu'ils génèrent. Les participantes et participants prennent part aux offres J+S. Quel que soit le nombre d'offres auxquelles ils participent, ils ne sont comptés qu'une seule fois dans les statistiques J+S. Les participantes et participants J+S génèrent une participation à chaque cours ou camp d'une organisation J+S auquel ils se rendent. Une participante qui, la même année, prend part à deux cours J+S et à un camp J+S proposés par trois organisations J+S générera par conséquent trois participations dans les statistiques J+S. Les différents tableaux et illustrations précisent s'il est question de participations ou de personnes participantes.

6.1.1 Participation des enfants et des jeunes aux offres J+S

En 2019, près de la moitié des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans vivant en Suisse ont au moins tiré parti d'une offre J+S. La part des filles et des jeunes femmes de 5 à 20 ans ayant au moins participé à une offre J+S s'élève à 40 %, contre 53 % pour les garçons et les jeunes hommes de la même tranche d'âge. Une plus grande proportion de garçons et de jeunes hommes en âge de participer à J+S tire donc parti des offres J+S.

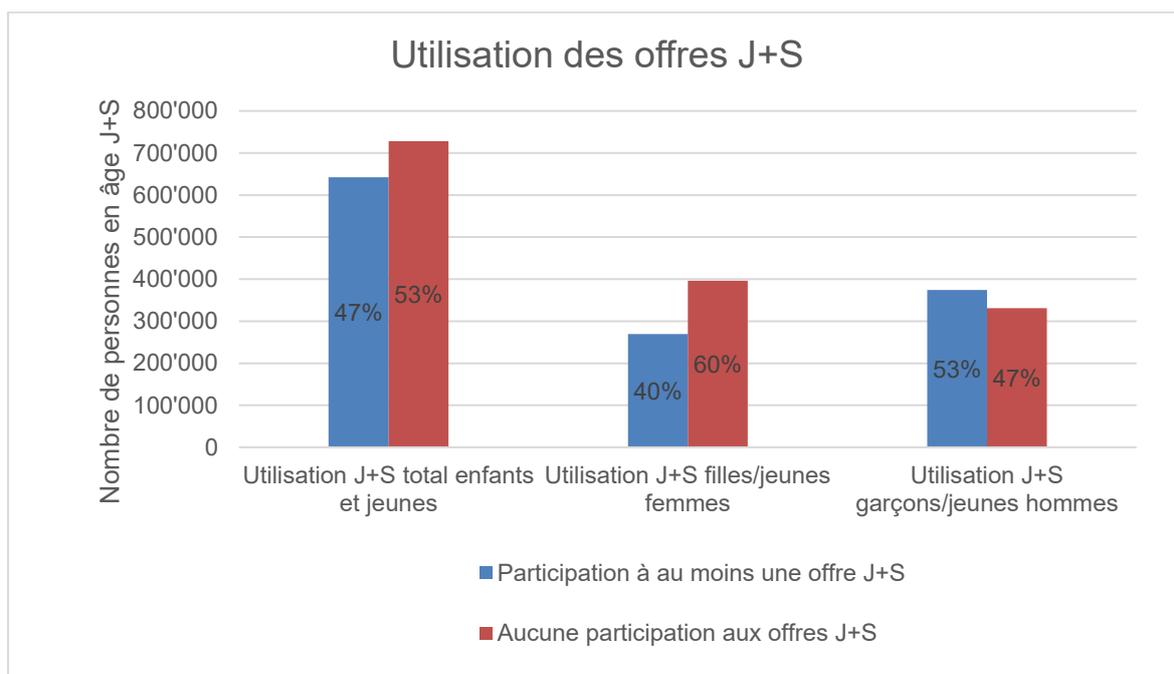


Illustration 1: Utilisation des offres J+S par les enfants et les jeunes en âge de participer à J+S, selon le sexe

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Les filles et les jeunes femmes sont donc sous-représentées au sein du programme J+S. En 2019, on dénombrait environ 270 000 participantes J+S et 374 000 participants J+S (42 % de femmes, 58 % d'hommes). Le même ratio s'applique aux participations. Les participantes J+S génèrent en moyenne autant de participations que les participants J+S (Ø participants: 1,69 participation, Ø participantes: 1,67 participation).

Une analyse distinguant la participation aux cours J+S de celle aux camps J+S fait apparaître un écart entre ces deux types d'offre. La proportion de participations générées par les filles et les jeunes femmes s'élève à 40 % dans les cours J+S, contre 46 % dans les camps J+S. Le rapport entre les sexes est donc plus équilibré dans les camps J+S.

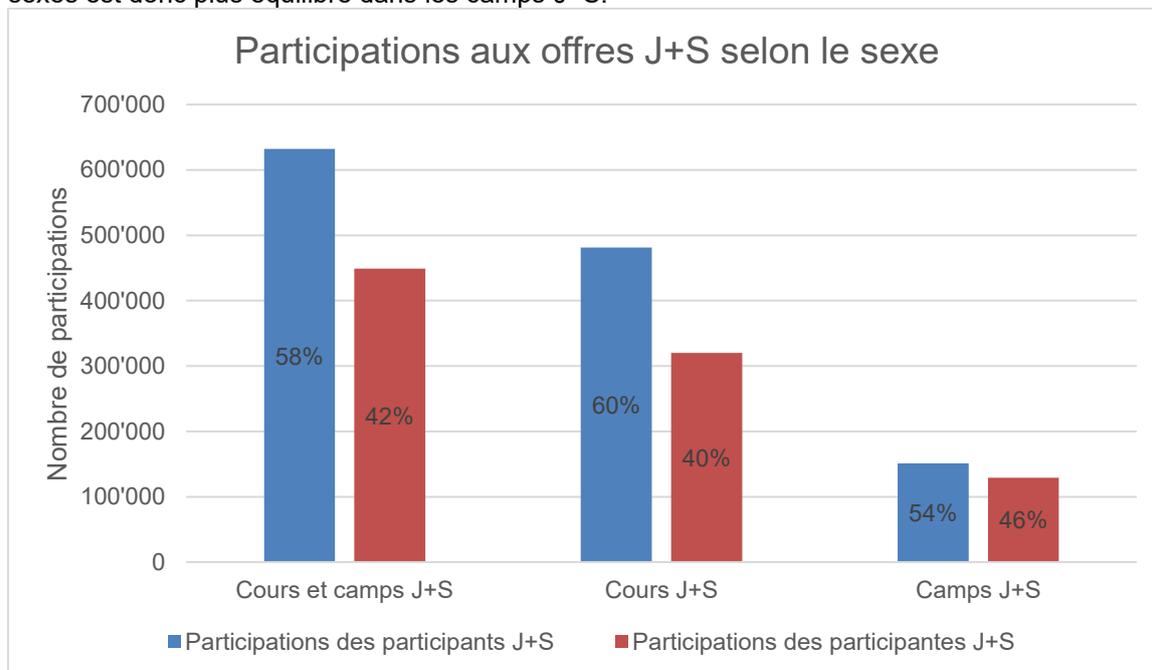


Illustration 2: Rapport entre les participations générées par des participantes et celles générées par des participants dans les cours et camps J+S

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Le rapport entre les participations des participantes et des participants J+S varie également entre les différents groupes d'utilisateurs.⁴² Si ce rapport est équilibré dans les offres des écoles et les camps J+S des organisations de jeunesse (comme le Mouvement scout de Suisse et Jubla), les participantes génèrent clairement moins de participations dans les cours J+S des clubs. La vaste majorité des participations étant générée dans les cours J+S des clubs, ce groupe a une forte influence sur le rapport entre les sexes dans tous les groupes d'utilisateurs.

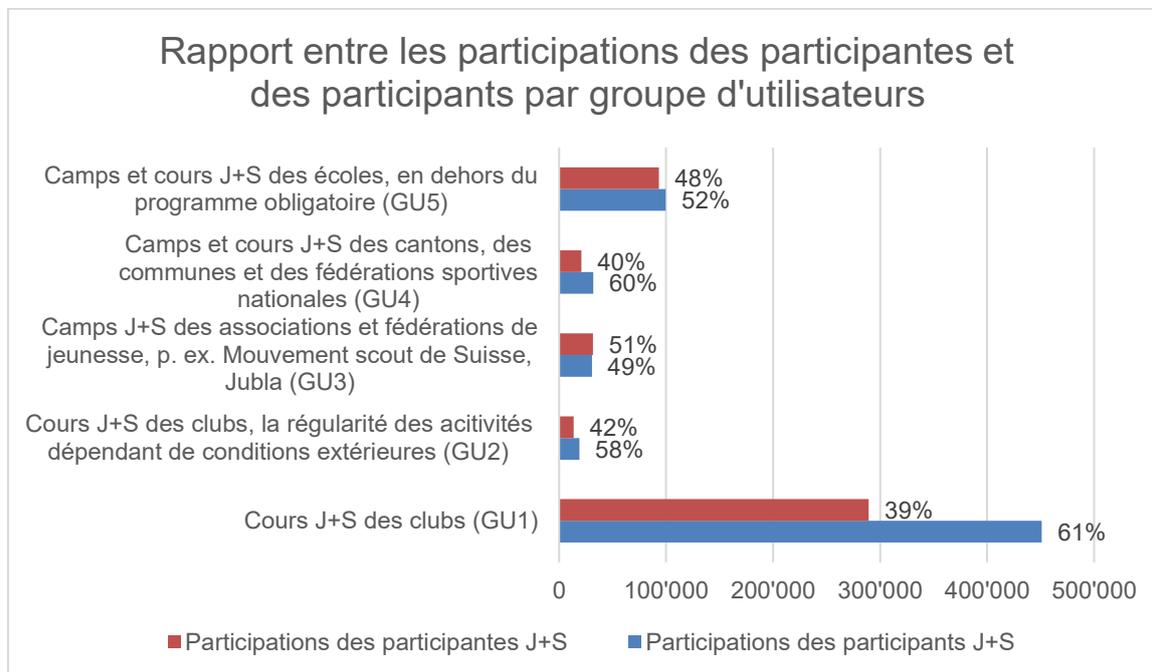


Illustration 3: Rapport entre les participations générées par les participantes et les participants par groupe d'utilisateurs, selon le sexe

⁴² Des informations détaillées sur les groupes d'utilisateurs sont fournies au chapitre 2.2 «Offres J+S: cours et camps». Les offres des groupes d'utilisateurs 1 et 2 sont désignées ici par l'expression «offres des clubs», car ces derniers organisent la majeure partie des offres dans ces groupes d'utilisateurs. La proportion des autres organisations proposant des offres dans les groupes d'utilisateurs 1 et 2 est trop faible pour avoir une influence notable sur les valeurs.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Le nombre de participations générées par les participantes et les participants ne cesse d'augmenter jusqu'à l'âge de 12 ans, puis décroît continuellement. L'âge constitue donc un critère déterminant en matière d'utilisation des offres J+S, ceci tant chez les participantes que chez les participants.

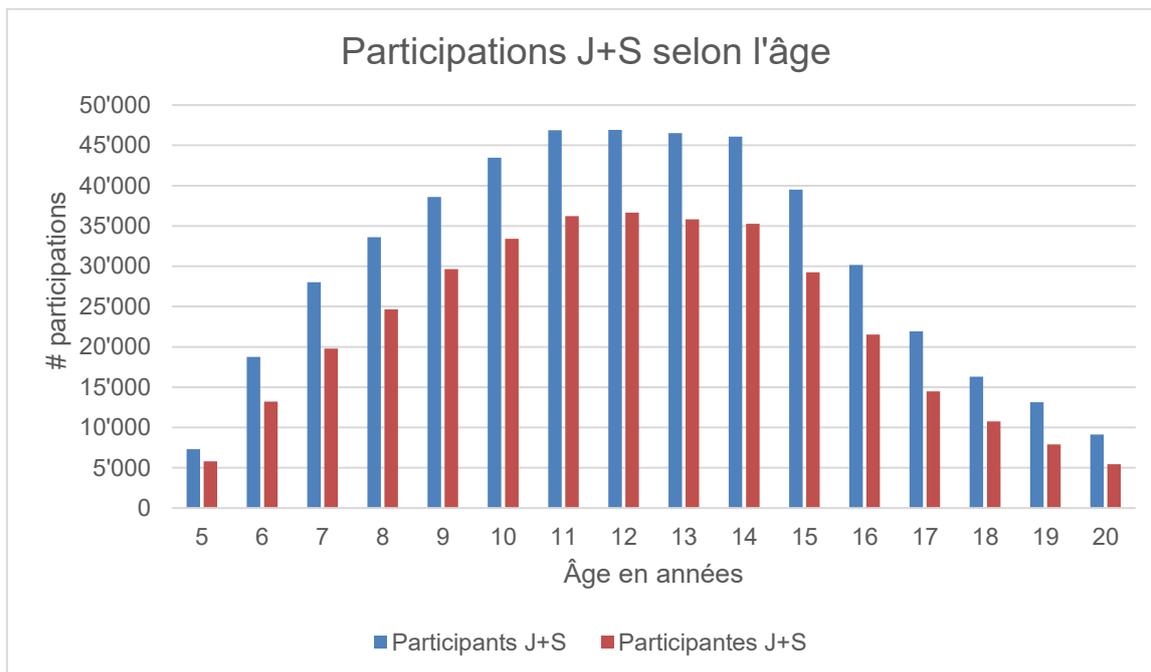


Illustration 4: Participations des participantes et des participants aux offres J+S, selon l'âge

L'âge a également une influence sur le rapport entre les sexes. L'écart entre les sexes est le plus faible à l'âge de 5 ans avec 11 %. Il se creuse de plus en plus à partir de 15 ans pour atteindre son apogée à 20 ans (25 %).

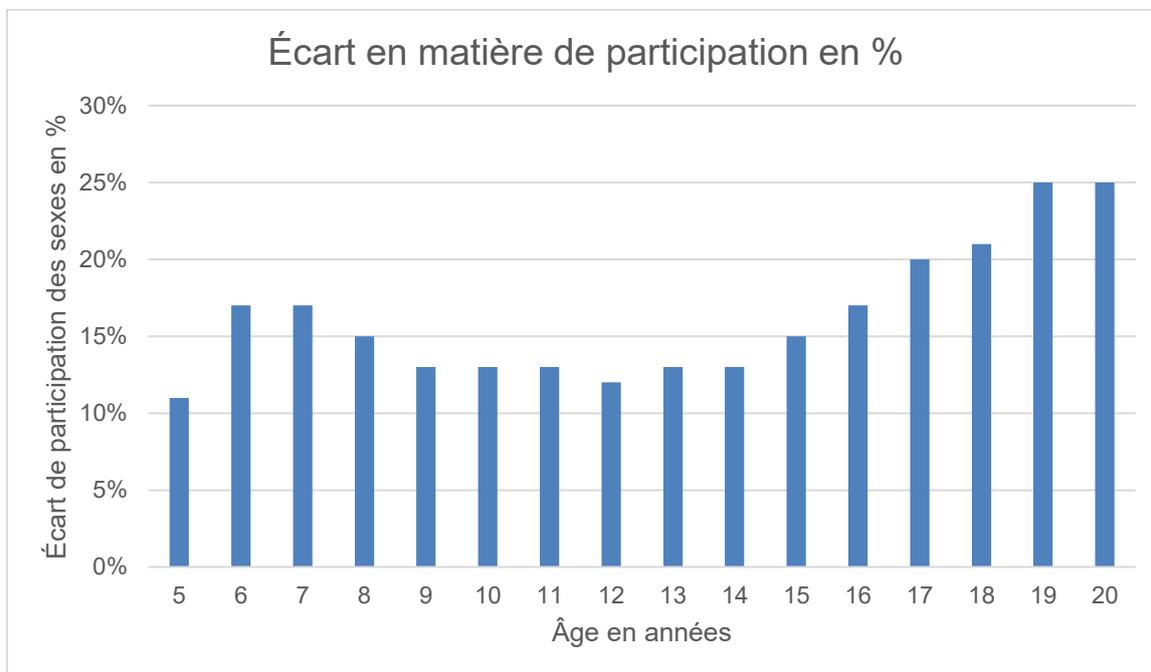


Illustration 5: Écart en % entre le taux de participation aux offres J+S des participantes et celui des participants

6.1.2 Parts de subventions générées par les sexes

Les différences de participation entre les sexes se reflètent également dans les parts de subventions que chaque sexe génère. Les participantes ont généré au total 38 % des subventions J+S. Si les subventions aux camps J+S sont réparties presque équitablement entre les sexes, les participants génèrent considérablement plus de subventions aux cours J+S que les participantes. La raison principale de cette différence réside dans le fait que les participantes sont moins nombreuses. L'écart résiduel s'explique par le fait qu'en moyenne, les participantes s'entraînent moins dans le cadre des cours J+S des clubs, et participent moins souvent aux compétitions.⁴³ La logique de subventionnement prévoyant que chaque heure d'entraînement génère des subventions J+S et que des subventions J+S soient également allouées aux compétitions, les participantes génèrent en moyenne moins de subventions que les participants.

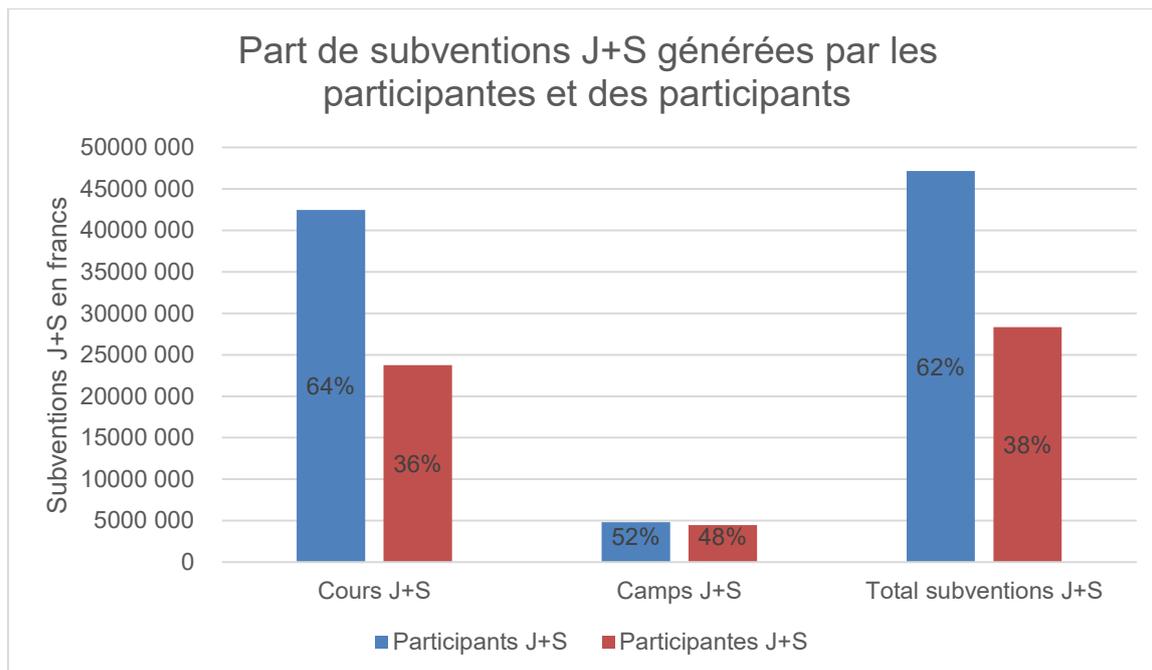


Illustration 6: Subventions J+S pour cours et camps, selon le sexe

⁴³ En moyenne, les participantes s'entraînent 51 heures par cours J+S, contre 62 heures pour les participants. En outre, les participantes ne génèrent que 21 % des subventions J+S pour les compétitions.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Ces effets se reflètent également dans les parts de subventions générées par les sexes dans les cinq groupes d'utilisateurs. Les subventions sont réparties de façon plus ou moins équilibrée parmi le sport scolaire facultatif et les camps J+S des fédérations de jeunesse (comme le Mouvement scout de Suisse et Jubla). En revanche, la part de subventions générée par les participantes est largement inférieure à celle générée par les participants en ce qui concerne les cours J+S des clubs ainsi que les camps et cours J+S des cantons, communes et fédérations sportives nationales.

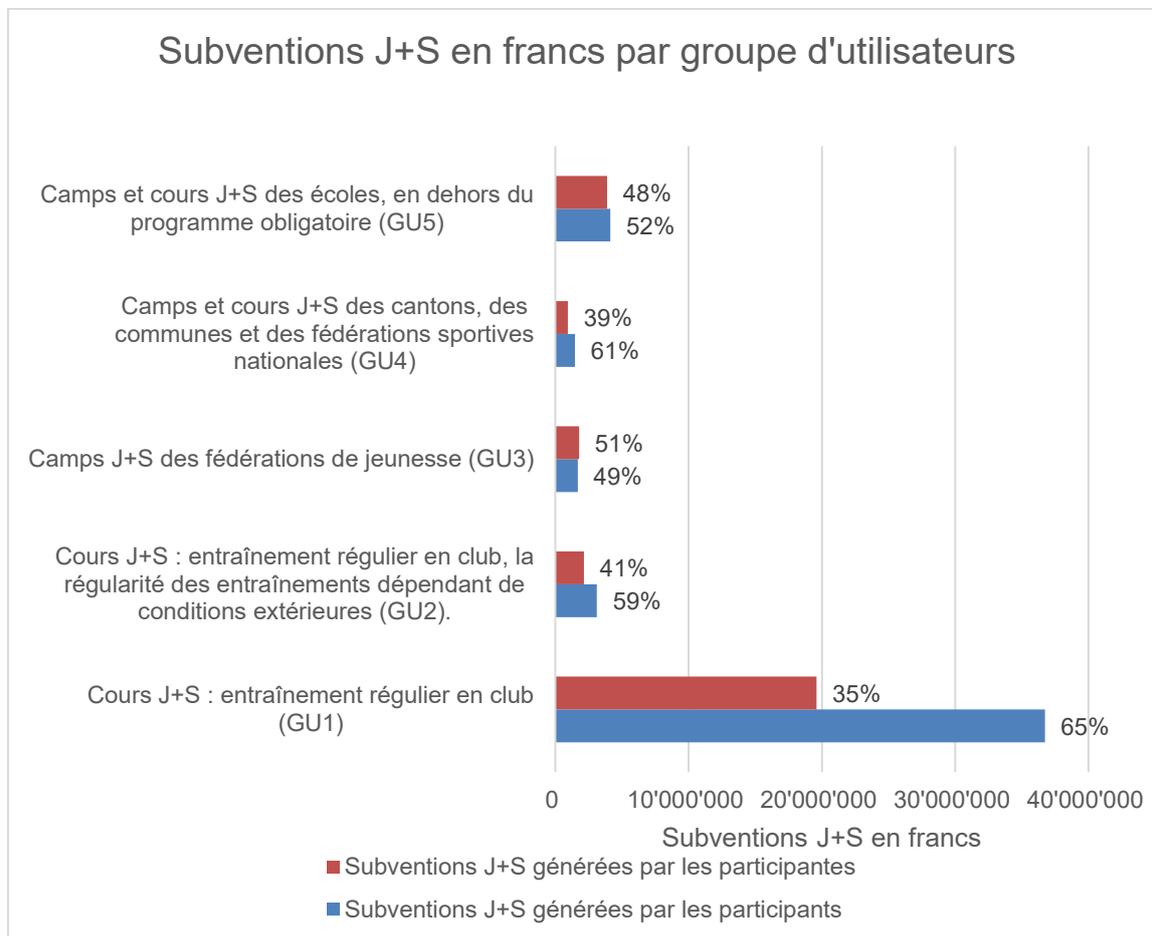


Illustration 7: Subventions J+S selon le groupe d'utilisateurs et le sexe

6.1.3 Sports préférés parmi les offres J+S

Le présent chapitre est consacré à l'analyse des sports préférés parmi les offres J+S. Par «sports préférés», on entend les sports pour lesquels les participations aux cours J+S sont les plus élevées, ou pour lesquels le nombre de jours de camp générés est le plus élevé.

6.1.3.1 Sports préférés: cours J+S

Dans la catégorie des cours J+S, les sports préférés des participantes sont la gymnastique, la gymnastique et danse ainsi que la gymnastique aux agrès, contre le football, la gymnastique et le tennis chez les participants. Outre les sports particulièrement prisés par un sexe, on dénombre également, parmi les dix sports préférés, des sports appréciés de la même manière par les deux sexes (comme l'athlétisme, la natation et le ski). Il est frappant de constater que chez les filles et les jeunes femmes en âge de participer à J+S, la pratique du sport au sein des cours J+S semble plus diversifiée que celle des garçons et des jeunes hommes. Les trois sports préférés des filles et des jeunes femmes représentent 36 % des participations à des cours pour ce sexe. Du côté des participants, 35 % des participations proviennent du football à lui seul, qui constitue leur sport préféré. Dans l'ensemble, le football est de loin le sport le plus populaire: les cours de football génèrent près

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

d'un quart de toutes les participations J+S. En ce qui concerne les participantes, le football se classe à la cinquième position de leurs sports préférés. Malgré sa grande popularité parmi les deux sexes, le taux de participation n'est que de 11 % pour les participantes.

Les sports préférés ne sont pas forcément ceux pour lesquels les montants des subventions J+S sont les plus importants. Chez les participants, le hockey sur glace se classe par exemple à la deuxième place en termes de subventions J+S générées, mais n'arrive qu'au sixième rang des sports préférés. Les montants de subventions élevés s'expliquent par le nombre moyen d'heures d'entraînement par cours J+S très important dans ce sport.⁴⁴

Le tableau suivant présente les dix sports préférés parmi les cours J+S. L'exemple du football a été choisi pour illustrer la manière de lire le tableau. En 2019, 151 383 participantes et participants ont pris part à un cours de football J+S, ce qui représente 23 % de toutes les participations à des cours J+S. Les participantes et participants aux cours de football J+S ont généré 19,8 millions de francs de subventions J+S. Les participantes représentaient 11 % des participations aux cours de football J+S. En moyenne, les participantes et participants ont effectué 77 heures d'entraînement par cours. Deux autres tableaux présentant les sports préférés parmi les cours J+S selon le sexe figurent au chapitre A.2 «Sports préférés: cours J+S».

Sport	Total participation s	En % de toutes les participation s	Total subventions en francs	Nombre en %	Heures d'entraînement Ø
Football	151 383	23 %	19 813 276	11 %	77
Gymnastique	75 869	12 %	4 540 173	59 %	37
Tennis	40 934	6 %	3 540 475	33 %	34
Allround ⁴⁵	38 461	6 %	2 136 213	51 %	28
Gymnastique aux agrès	31 550	5 %	3 225 700	78 %	67
Gymnastique et danse	29 190	4 %	2 120 977	90 %	41
Athlétisme	24 956	4 %	2 475 333	55 %	59
Ski	23 534	4 %	2 611 480	44 %	61
Unihockey	20 225	3 %	2 367 222	20 %	69
Natation	20 093	3 %	2 061 568	52 %	57

Tableau 2: Sports préférés parmi les cours J+S

6.1.3.2 Sports préférés: camps J+S

En ce qui concerne les camps J+S, les sexes sont représentés dans les mêmes proportions, ceci dans presque tous les dix sports préférés. Les camps de football et de basketball sont les seules exceptions, car les participants y génèrent beaucoup plus de jours de camp que les participantes.

En 2019, le ski et le sport de camp/Trekking⁴⁶ ont constitué la majorité de l'offre de camps J+S. L'importance particulière des camps de ski (principalement organisés par les écoles) et des camps des organisations de jeunesse s'explique par le fait qu'en 2019, seuls les écoles, les organisations de jeunesse, les cantons, les communes et les fédérations sportives nationales (groupes d'utilisateurs 3, 4 et 5) étaient autorisés à organiser des camps.

Le tableau suivant présente les dix sports préférés parmi les sports pratiqués lors de camp J+S. Celui-ci suit la même logique que le Tableau 2: Sports préférés parmi les cours J+S». Deux autres tableaux

⁴⁴ En hockey sur glace, les participants s'entraînent en moyenne 101 heures par cours J+S. Le volume d'entraînement moyen, tous sports confondus, s'élève à 62 heures chez les participants.

⁴⁵ Les offres Allround sont des offres polysportives adaptées aux enfants de 5 à 10 ans. Il leur permet de découvrir leurs préférences en matière de sport.

⁴⁶ Les camps des organisations de jeunesse comme ceux du Mouvement scout de Suisse et des JuBla s'inscrivent dans la catégorie «Sport de camp/Trekking».

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

présentant les sports préférés parmi les camps J+S selon le sexe figurent au chapitre A.3 «Sports préférés: camps J+S ».

Sport	Total jours de camp	En % de tous les jours de camp	Total subventions en francs	Part de ♀ en %
Ski	507 317	39 %	3 868 289	49 %
Sport de camp/Trekking	474 567	37 %	3 928 297	51 %
Football	48 366	4 %	276 456	27 %
Gymnastique	41 470	3 %	278 850	50 %
Basketball	19 068	1 %	136 270	29 %
Athlétisme	18 701	1 %	128 505	47 %
Course d'orientation	17 250	1 %	132 250	47 %
Volleyball	16 952	1 %	106 263	50 %
Snowboard	14 942	1 %	116 030	49 %
Ski de fond	12 628	1 %	100 120	51 %

Tableau 3: Sports préférés parmi les camps J+S

6.2 Analyse des cadres J+S (monitrices/moniteurs, coachs et expertes/experts)

Parmi les cadres J+S figurent les monitrices et moniteurs, les coachs, les expertes et experts ainsi que les expertes et experts coachs. Suivant des formations spécifiques, ils sont tenus de se perfectionner tous les deux ans afin de conserver leur reconnaissance (cf. chapitre 2 «Programme «Jeunesse+Sport» (J+S)»). La présente analyse du budget des cadres J+S selon le sexe se rapporte aux cadres J+S actifs.⁴⁷

Dans les analyses, il convient de faire une distinction entre le nombre total de cadres et le nombre de cadres par fonction. Ainsi, si une personne assure la fonction de monitrice et de coach au cours d'une même année, elle est comptée comme un seul cadre dans les statistiques J+S. Si en revanche, les statistiques J+S font une distinction entre les fonctions de cadre⁴⁸, cette personne est comptée deux fois: une fois en tant que monitrice, et une autre fois en tant que coach. Les tableaux et illustrations ci-après précisent s'il est question du nombre total de cadres ou du nombre de cadres par fonction.

⁴⁷ Les cadres sont considérés comme actifs lorsqu'ils sont intervenus dans le cadre d'une offre J+S durant l'année en question.

⁴⁸ Il existe quatre fonctions de cadre: les monitrices et moniteurs, les coachs, les expertes et experts ainsi que les expertes et experts coachs.

6.2.1 Proportion de femmes parmi les cadres J+S

La proportion de femmes parmi toutes les fonctions de cadre J+S s'élève à 39 %. On observe toutefois des écarts significatifs entre les fonctions. Parmi les moniteurs actifs (assurant l'encadrement direct des enfants et des jeunes) cette proportion s'élève à 40 %. Elle est de 42 %, soit le chiffre le plus élevé, parmi les coachs J+S (responsables des tâches administratives au sein de leur organisation). C'est parmi les expertes et experts, qui assurent la formation des monitrices et moniteurs J+S, que la proportion de femmes est la plus faible, avec seulement 31 %.⁴⁹

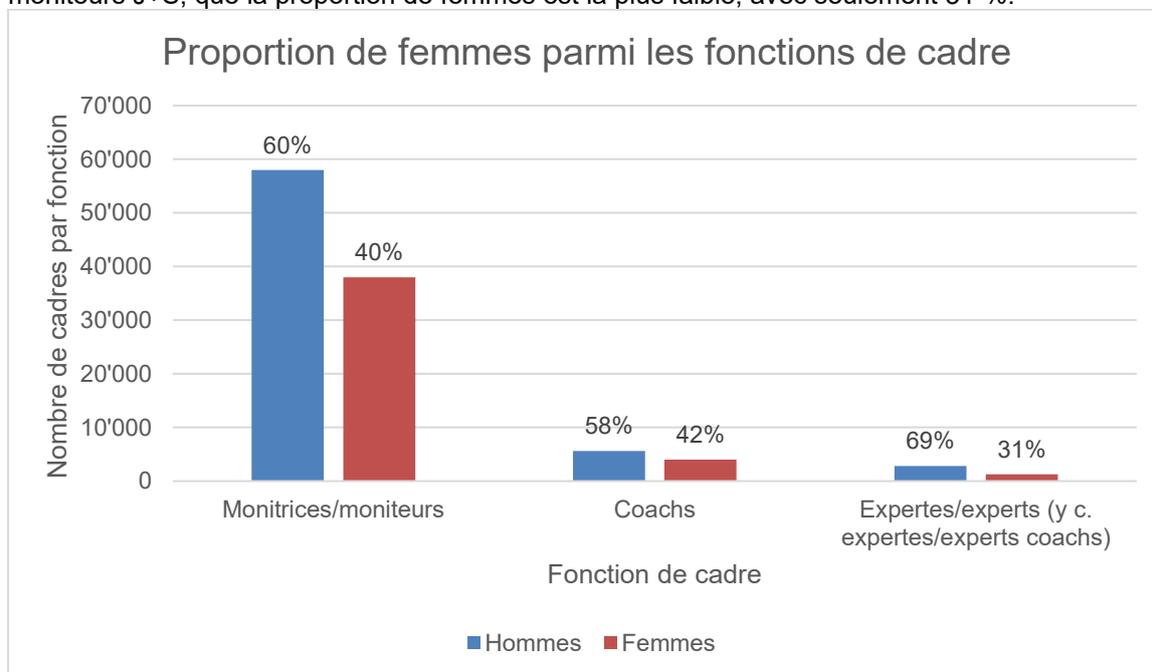


Illustration 8: Proportion de femmes au sein des cadres J+S, selon la fonction

⁴⁹ En 2019, on dénombrait 492 expertes et experts coachs. Leur nombre étant trop faible pour être représenté dans un graphique aux côtés des autres fonctions de cadre, ils ont été additionnés aux 5401 expertes et experts.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

L'âge des cadres J+S a également une influence sur la proportion de femmes: plus les cadres J+S sont âgés, plus la proportion de femmes est faible. Entre 16 et 25 ans, on dénombre davantage de monitrices J+S que de moniteurs J+S.⁵⁰ La proportion de femmes diminue ensuite de manière continue. Chez les expertes et experts J+S, les hommes sont d'office plus nombreux que les femmes. Entre 21 et 25 ans, la proportion de femmes s'élève encore à 47 % avant de diminuer, là encore, en continu.

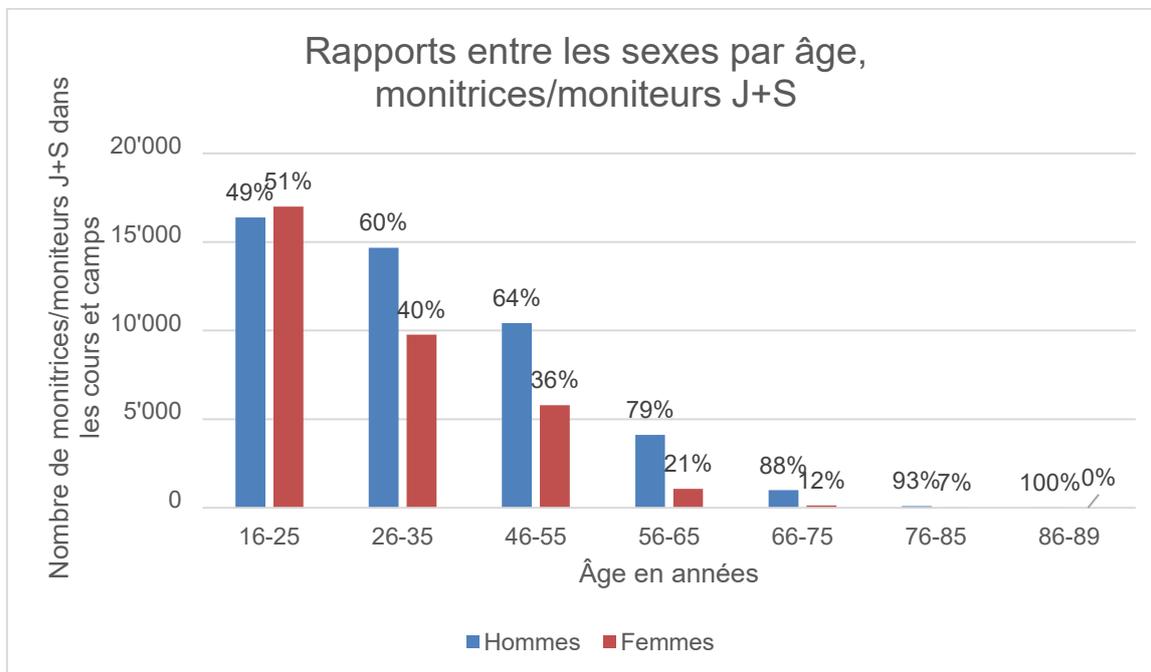


Illustration 9: Rapport entre les sexes des monitrices/moniteurs J+S actifs, selon le sexe et l'âge

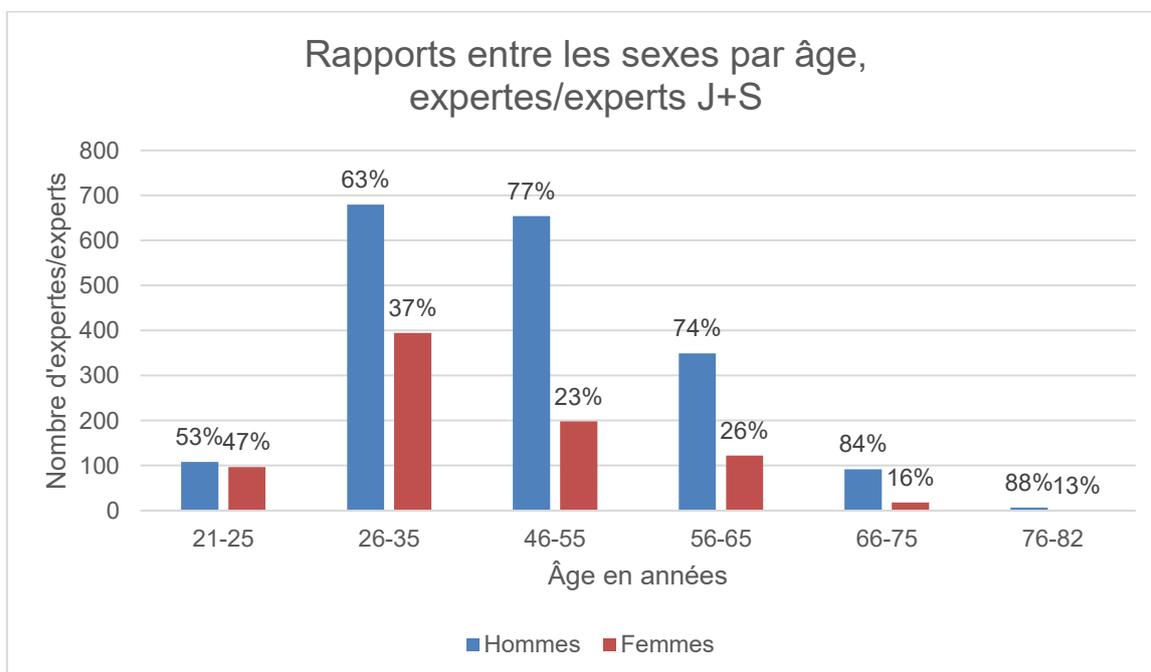


Illustration 10: Rapport entre les sexes des expertes/experts J+S actifs, selon le sexe et l'âge

⁵⁰ En 2019, l'âge minimum des monitrices et moniteurs J+S en «Sport de camp/Trekking» était encore de 16 ans. Cette exception a été supprimée dans le cadre d'une révision de l'ordonnance en 2022. Comme dans tous les autres sports J+S, l'âge minimum sera de 18 ans à l'expiration de la période transitoire, en 2025.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Enfin, le groupe cible à entraîner semble aussi avoir une influence sur la proportion de femmes. Une distinction est faite entre les offres de sport des enfants pour les 5 à 10 ans, les offres de sport des jeunes pour les 10 à 20 ans et les offres mixtes⁵¹ pour les 5 à 20 ans. Il s'avère que les femmes sont plus nombreuses au sein des offres de sport des enfants, tandis que les hommes sont plus nombreux dans les offres des jeunes et les offres mixtes.

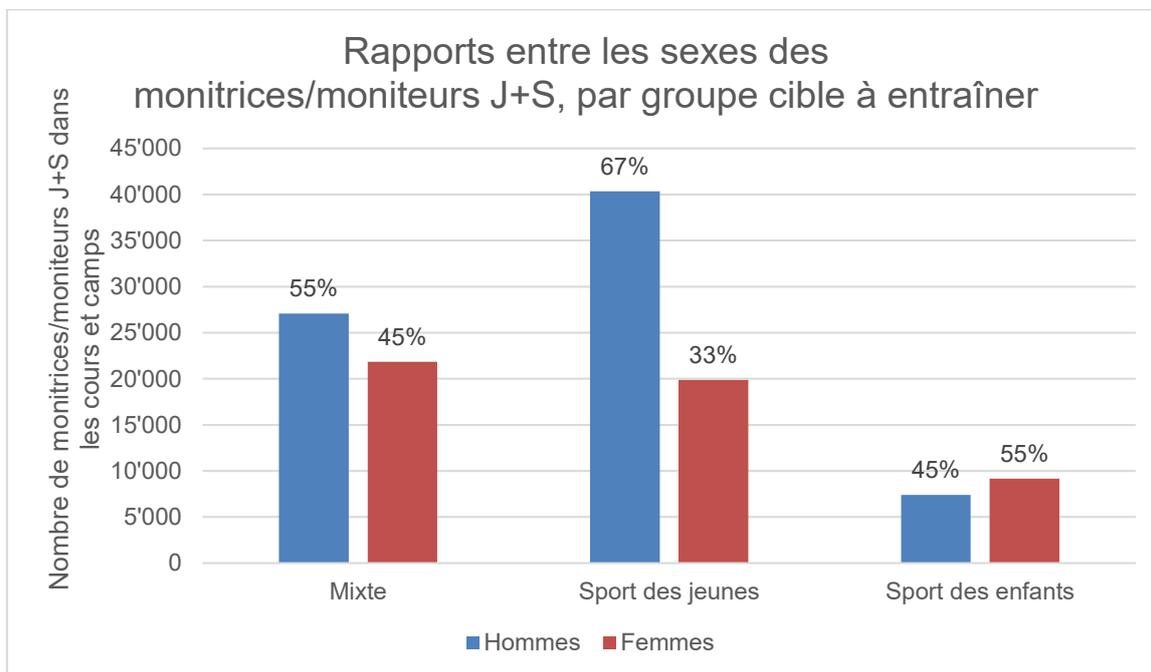


Illustration 11: Monitrices et moniteurs J+S, selon le sexe et le groupe cible des offres J+S

⁵¹ Les offres mixtes incluent les monitrices et moniteurs J+S ayant dirigé soit deux offres (l'une pour les enfants et l'autre pour les jeunes), soit une offre ouverte aux deux groupes cibles (enfants et jeunes).

6.2.2 Sports préférés: monitrices et moniteurs J+S

Le football, la gymnastique et le ski sont les sports préférés⁵² des monitrices et moniteurs J+S. Il apparaît que les sports préférés ne diffèrent que légèrement en fonction du sexe. La gymnastique et le ski figurent aussi bien dans le top trois des femmes que dans celui des hommes. Ce classement est complété par la gymnastique aux agrès chez les femmes, et par le football chez les hommes.

Le tableau suivant présente les dix sports préférés des monitrices et moniteurs parmi les cours et camps J+S. L'exemple du football a été choisi pour illustrer la manière de lire le tableau. En 2019, on dénombrait un total de 19 100 monitrices et moniteurs de football, dont 10 % de femmes. Deux autres tableaux présentant les sports préférés selon le sexe figurent dans l'annexe A.4 «Sports préférés: monitrices et moniteurs J+S».

Sport	Nombre total de monitrices/moniteurs	Part de ♀ en %
Football	19 100	10 %
Gymnastique	16 790	63 %
Ski	16 192	36 %
Gymnastique aux agrès	11 075	65 %
Sport de camp/Trekking	9205	50 %
Athlétisme	8193	53 %
Allround ⁵³	8162	65 %
Volleyball	5334	53 %
Gymnastique et danse	5283	68 %
Unihockey	4287	32 %

Tableau 4: Sports préférés des monitrices et moniteurs J+S (cours et camps)

6.3 Évolution entre 2014 et 2019

Le présent chapitre aborde l'évolution du nombre de participantes et de participants aux offres J+S, l'évolution des parts aux subventions des participantes J+S, et l'évolution du rapport entre les sexes dans la fonction de cadre J+S entre 2014 et 2019. Il s'agit de la plus longue période pour laquelle il est possible d'établir une comparaison pertinente, à conditions de subventionnement constantes.⁵⁴

⁵² Par «sports préférés», on entend les sports dans lesquels on recense le plus grand nombre d'engagements de monitrices et moniteurs J+S lors de cours et de camps J+S.

⁵³ Les offres Allround sont des offres polysportives adaptées aux enfants de 5 à 10 ans. Il leur permet de découvrir leurs préférences en matière de sport.

⁵⁴ La révision de la loi fédérale sur l'encouragement du sport entrée en vigueur en 2012 a modifié les conditions de subventionnement J+S. En pratique, il faut quelques mois pour que la nouvelle logique de subventionnement s'établisse. De ce fait, l'année de référence 2014, et non 2012, a été retenue afin d'exclure d'éventuelles distorsions lors de la phase d'ajustement.

6.3.1 Évolution de la participation des enfants et des jeunes aux offres J+S

Entre 2014 et 2019, tant la proportion de garçons et de jeunes hommes que celle de filles et de jeunes femmes ayant participé à au moins une offre J+S ont augmenté. La croissance était néanmoins supérieure chez les filles et les jeunes femmes que chez les garçons et les jeunes hommes.⁵⁵ Le taux de participantes était de 41 % en 2014, contre 42 % en 2019.

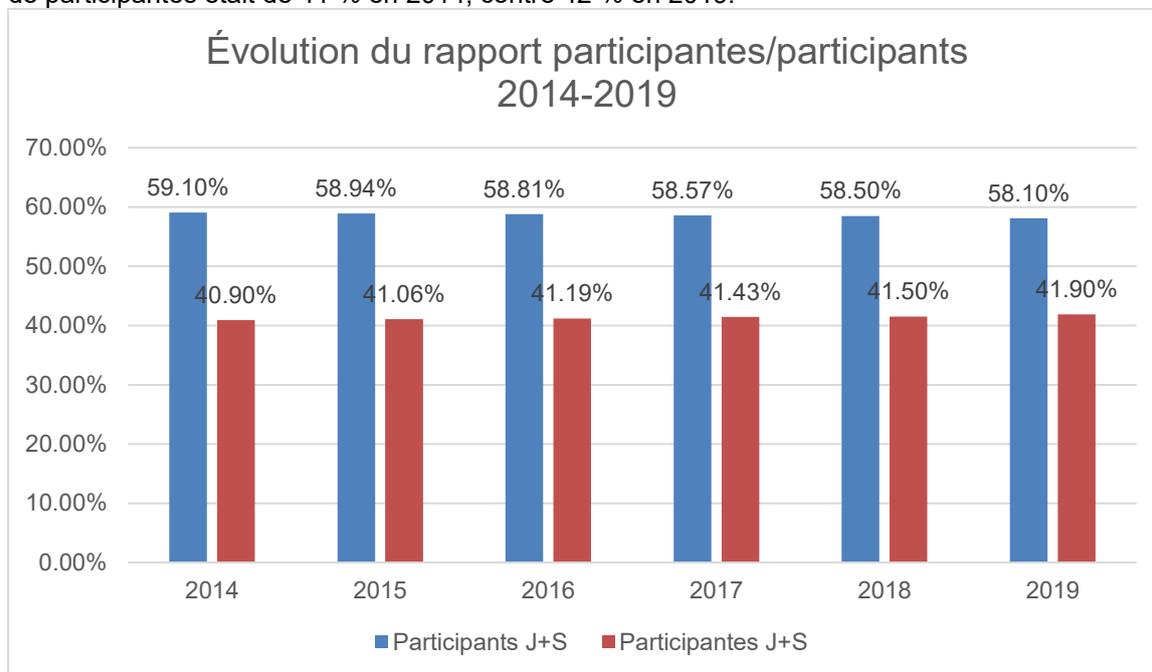


Illustration 12: Évolution du rapport entre les participantes et les participants aux offres J+S entre 2014 et 2019

⁵⁵ La croissance chez les filles et les jeunes femmes était de 16 % entre 2014 et 2019, tandis qu'elle s'élevait à 11 % chez les garçons et les jeunes hommes.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Les participantes ont également quelque peu rattrapé les participants sur le plan des subventions. En 2014, les participantes généraient 24 millions de francs de subventions, contre 29 millions en 2019, soit une augmentation de cinq millions de francs.

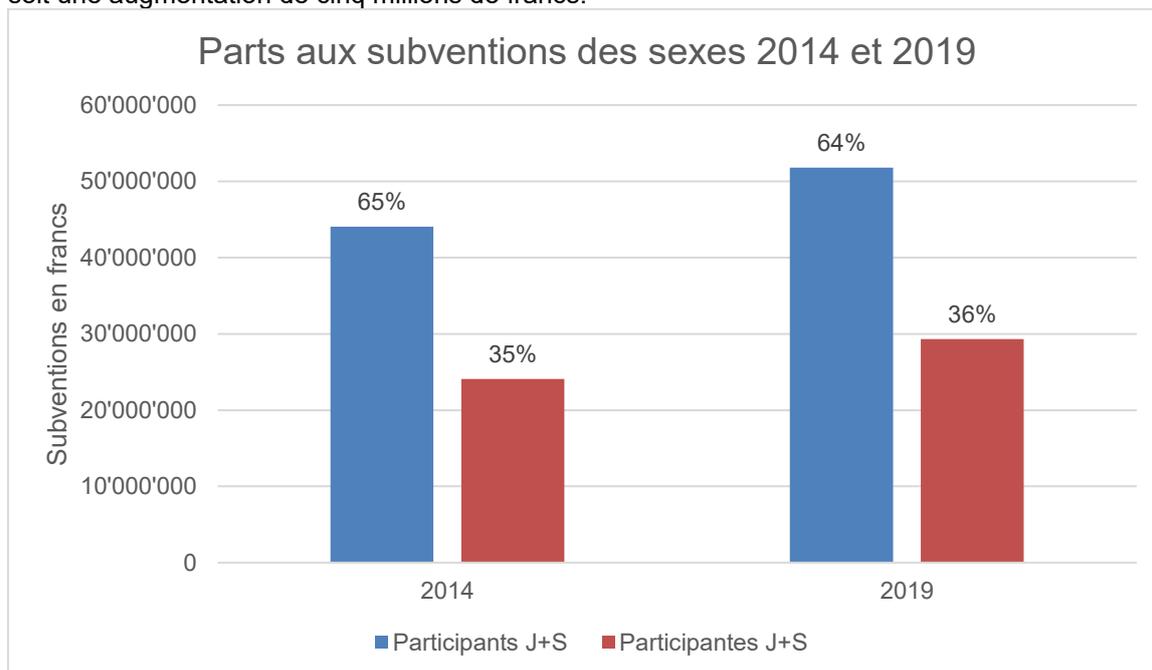


Illustration 13: Évolution du taux de subvention entre 2014 et 2019, selon le sexe

On peut en conclure qu'entre 2014 et 2019, les filles et les jeunes femmes se sont rapprochées des garçons et des jeunes hommes, et ce sur plusieurs plans: proportion de cette population qui participe au moins à une offre J+S par an, rapport entre les participantes et les participants au sein du programme, et part aux subventions générées. Les variations en pourcentage sont cependant relativement faibles.

6.3.2 Évolution des rapports entre les sexes parmi les fonctions de cadre J+S

La proportion de femmes au sein des cadres J+S a également augmenté entre 2014 et 2019. Elles ont légèrement rattrapé les hommes dans toutes les fonctions, la croissance la plus importante étant enregistrée parmi les monitrices J+S. La hausse de la proportion de femmes parmi les cadres J+S est plus rapide que celle des participantes aux offres J+S.

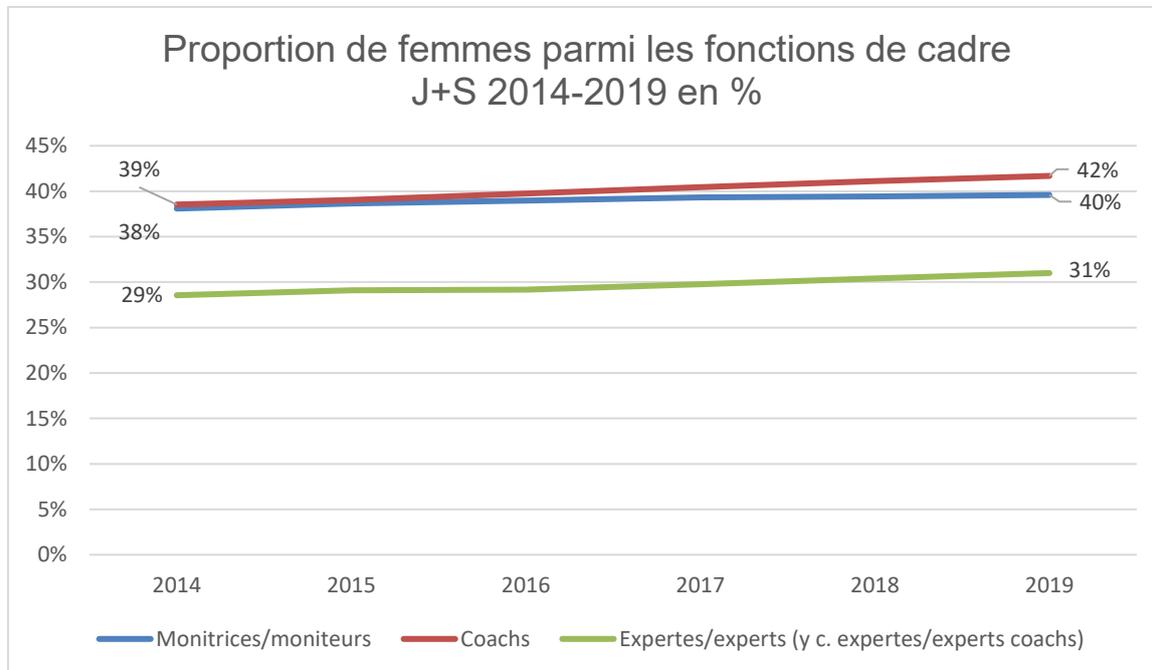


Illustration 14: Évolution de la proportion de femmes parmi les fonctions de cadre J+S entre 2014 et 2019

7 Conclusion et prochaines étapes

D'après le rapport sur les enfants et les adolescents de l'étude Sport Suisse 2020⁵⁶, les filles et les jeunes femmes font davantage de sport depuis quelques années, et les écarts entre les sexes se sont réduits. Sur la base de ce constat, cette évolution devrait également se répercuter sur les subventions et les participations J+S. Les montants des subventions J+S dont bénéficient les filles et les jeunes femmes en âge de participer à J+S devraient s'être rapprochés de ceux des garçons et des jeunes hommes, et les rapports entre participantes et participants devraient être plus équilibrés. Toutefois, la présente analyse du budget ne confirme pas cette hypothèse.

En l'an 2000, l'analyse du budget selon le sexe indiquait un taux de participantes de 40 %, pour une part aux subventions de 37 %. La présente analyse a produit des valeurs comparables (taux de participantes 42 %; part aux subventions 38 %). Même s'il n'est pas possible d'établir une comparaison directe entre les indicateurs (la logique et les conditions de subventionnement ayant été modifiées dans l'intervalle), ceux-ci montrent néanmoins que le rapport entre les participantes et les participants J+S n'a pas fondamentalement changé ces 20 dernières années. Il en va de même pour la répartition des subventions entre les sexes. Les indices sont confirmés par l'analyse de l'évolution effective des rapports entre les sexes de 2014 à 2019. La comparaison montre que si, entre 2014 et 2019, les filles et les jeunes femmes ont légèrement réduit l'écart en matière de proportion de cette population qui participe au moins à une offre J+S par an, les variations en pourcentage sont au bout du compte plutôt faibles.

⁵⁶ Lamprecht, Markus / Bürgi, Rahel / Gebert, Angela / Stamm, Hanspeter (2021): Sport Suisse 2020 – Rapport sur les enfants et les adolescents. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. Consultable sous: <https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Depuis l'an 2000, le catalogue des sports J+S a sans cesse été enrichi de nouveaux sports.⁵⁷ De nouveaux sports dans lesquels la proportion de participantes est particulièrement élevée ont notamment été ajoutés.⁵⁸ En outre, le sport scolaire facultatif, apprécié des filles et des jeunes femmes, a été intégré au programme. Les subventions J+S pour les camps présentant un taux de participation équilibré entre les femmes et les hommes ont également été considérablement majorées dans l'intervalle. En dépit de ces ajustements, le nombre de filles et de jeunes femmes reste inférieur à celui de garçons et de jeunes hommes dans les offres J+S. Bien que les subventions J+S ne font pas de distinction entre les sexes, les participantes continuent par ailleurs à générer, en moyenne, moins de subventions que les participants. Cette persistance des écarts entre les sexes s'explique par le fait que les filles et les jeunes femmes sont sous-représentées dans les cours J+S des clubs (GU 1 et 2), notamment, qu'elles y effectuent en moyenne moins d'heures d'entraînement et qu'elles participent moins souvent à des compétitions que les garçons et les jeunes hommes. Les rapports entre les sexes sont plus équilibrés au sein des camps J+S.

Le programme J+S est unique au monde. Il fait ses preuves depuis maintenant plus de 50 ans, notamment en matière d'encouragement des offres de sport associatif et de sport de camp. Près de la moitié des enfants et des jeunes en âge de participer à J+S tirent au moins parti d'une offre J+S chaque année.⁵⁹ L'un des facteurs de succès du programme réside dans le fait que l'octroi de subventions J+S est conditionné à l'obligation, pour les monitrices et moniteurs des cours J+S, de suivre un cours de moniteurs J+S et de se perfectionner régulièrement. La qualité des cours et camps de sport est ainsi assurée. Générer des subventions J+S à chaque fois qu'un enfant ou un jeune participe à un entraînement permet par ailleurs d'encourager l'entraînement régulier et de renforcer les clubs. La Confédération contribue ainsi à ce que les enfants et les jeunes en Suisse puissent bénéficier d'une offre sportive variée et de qualité, et à renforcer les clubs. Compte tenu de cette logique de subventionnement, les offres J+S proposées par le sport associatif organisé occupent une place importante dans le programme J+S. Ce sont justement ces offres (en particulier les sports d'équipe présentant un volume d'entraînement élevé) qui sont plus prisées par les garçons et les jeunes hommes que par les filles et les jeunes femmes. Une part considérable des offres de cours J+S semble par conséquent plus adaptée aux besoins des garçons et des jeunes hommes. Il est donc nécessaire d'agir pour réduire les écarts entre les sexes au sein du programme J+S. Les mesures visant à accroître la proportion de participantes aux offres J+S devraient cependant être conçues de sorte à ne pas compromettre l'intégrité du mécanisme éprouvé de subventionnement J+S en vigueur, et à ne pas affaiblir le sport associatif.

De nouvelles offres devraient être créées afin d'inciter davantage de filles et de jeunes femmes en général à faire du sport. Il faudrait notamment des offres facilement accessibles et pas contraignantes, c'est-à-dire qui ne nécessitent aucune adhésion ni connaissances sportives préalables, et qui ne mettent pas l'accent sur la compétition. La création de telles offres permettrait assurément de mettre en place des incitations supplémentaires dans le domaine de l'encouragement du sport et de l'activité physique. Voilà pourquoi à l'avenir, le laboratoire d'innovation «Lab 7x1»⁶⁰ de l'OFSPPO mettra l'accent sur l'encouragement des filles et des femmes dans le sport. Il s'agira de déterminer, dans le cadre de projets pilotes, les offres accessibles et pas contraignantes qui seraient particulièrement bien accueillies par les filles et les jeunes femmes, ainsi que la manière dont ces offres devraient être conçues pour susciter un intérêt marqué auprès de ce public cible. Il importera ensuite d'analyser si, et le cas échéant, au moyen de quelles dispositions légales adaptées, des incitations pourraient être créées de sorte à multiplier les offres particulièrement prisées par des filles et des jeunes femmes.

⁵⁷ Le programme J+S comptait 40 sports en l'an 2000. Depuis, les sports suivants ont été ajoutés: baseball, patinage de vitesse sur glace, balle au poing, hockey inline, balle à la corbeille, natation de sauvetage, rhönrad, rink-hockey, natation artistique, danses standard/latines («danse sportive» de nos jours), voltige, waterpolo, plongeon, tchoukball, gymnastique rythmique, golf, tir sportif, hornuss, gymnastique acrobatique, football américain, biathlon, boxe light-contact, parkour.

⁵⁸ Les sports suivants, qui présentent une proportion de participantes particulièrement élevée, ont été intégrés au programme J+S depuis 2001: gymnastique rythmique (98 %), natation artistique (97 %), rhönrad (95 %), voltige (94 %) et danse sportive (81 %).

⁵⁹ En 2019, 47 % des enfants et des jeunes en âge de participer à J+S ont pris part à au moins une offre J+S.

⁶⁰ Le laboratoire d'innovation «Lab 7x1» identifie les idées novatrices et non conventionnelles pour encourager toute la population à bouger au quotidien, et met ces idées au banc d'essai. Les expériences visent à assurer à toutes et tous l'égalité d'accès au sport. Des mesures sont ensuite élaborées sur la base de ces résultats afin d'inciter la population à pratiquer une activité physique pendant au moins une heure chaque jour.

Analyse actuelle du budget de Jeunesse et Sport prenant en compte le critère du sexe

Les premières réflexions concernant une éventuelle adaptation des dispositions du programme J+S pourront être menées dans le cadre de la révision prévue de la loi sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp).

Le sport scolaire facultatif constitue un autre outil important pour motiver davantage de filles à faire du sport. Celui-ci est apprécié par les filles, lesquelles participent légèrement plus à ces offres que les garçons. L'organisation d'offres de sport scolaire facultatif bénéficie du soutien de la Confédération par l'intermédiaire de subventions J+S, mais certains cantons apportent un soutien financier supplémentaire. Malgré le soutien de la Confédération, le sport scolaire facultatif n'est pas encore proposé partout en Suisse aujourd'hui. Il serait donc souhaitable qu'à l'avenir, de telles offres soient mises en place dans tous les cantons, notamment parce qu'elles incitent les enfants et les jeunes à faire également du sport en dehors de l'école.⁶¹

La manière dont le programme J+S peut être simplifié et modernisé sera examinée dans le cadre du projet «Agenda J+S 2025: J+S 3.0». Augmenter la proportion de filles et de femmes ne constitue pas l'objectif explicite du projet J+S 3.0. Il n'est toutefois pas exclu qu'il puisse avoir des effets positifs sur le nombre de filles et de jeunes femmes tirant parti d'offres J+S.

En outre, les mesures de la Confédération pour encourager les filles et les femmes dans le sport devraient être développées en permanence, et leur impact évalué en continu.

Contrairement à la situation des enfants et des jeunes participants, l'écart entre les sexes parmi les cadres J+S s'est resserré au cours des 20 dernières années. En l'an 2000, la proportion de monitrices J+S était de 28 %, tandis que de nos jours, elle s'élève à 40 %. Ces indicateurs ne peuvent pas faire l'objet d'une comparaison directe, puisque le système de subventionnement a été modifié, et les conditions de subventionnement ont évolué. Ils montrent toutefois que des changements majeurs se sont produits en matière de rapports entre les sexes parmi les cadres J+S. L'évolution du rapport entre les sexes de 2014 à 2019 le confirme: lentement mais sûrement, les femmes ont résorbé leur retard sur les hommes dans toutes les fonctions de cadre. Il est par ailleurs apparu que la hausse de la proportion de femmes parmi les cadres J+S est plus rapide que celle des participantes aux offres J+S. Cette évolution positive suggère que le développement permanent des formations de base et continues a porté ses fruits. La proportion élevée de femmes parmi les jeunes cadres J+S est notamment encourageante. Il s'agira donc de poursuivre dans cette voie en matière de formation des cadres J+S. Une première phase consistera à mettre en œuvre le module de formation continue interdisciplinaire J+S «Encouragement des filles et des jeunes femmes». Il faudra ensuite évaluer tant le module de formation continue interdisciplinaire que les séquences d'apprentissage numériques visant à encourager les filles et les femmes. Sur la base de ces résultats, on développera alors graduellement l'encouragement des filles et des femmes dans la formation des cadres J+S. En définitive, la proportion de femmes parmi les cadres J+S peut également influencer le taux de participantes aux offres J+S. Le rôle de modèle joué par les femmes parmi les cadres J+S ne doit en effet pas être sous-estimé.

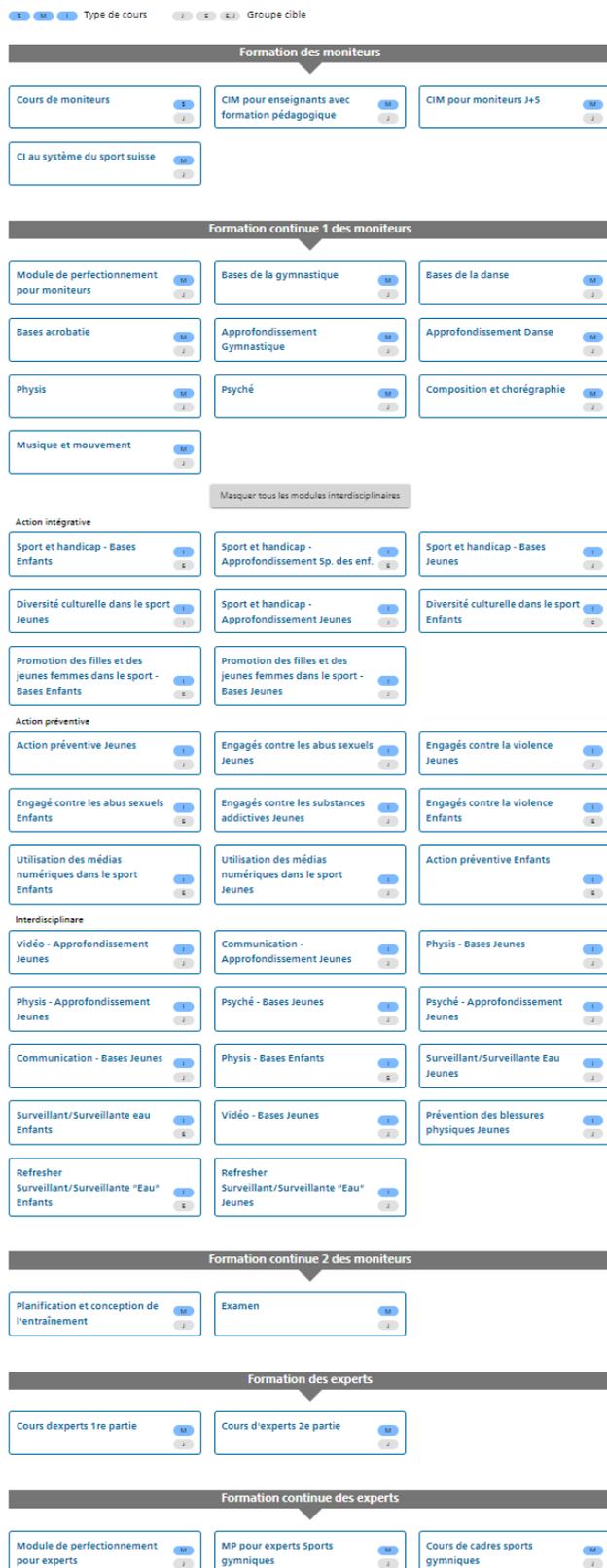
En outre, une nouvelle analyse budgétaire du programme J+S prenant en compte le critère du sexe a été intégrée au plan d'action Stratégie Egalité 2030.

⁶¹ Lamprecht, Markus / Bürgi, Rahel / Gebert, Angela / Stamm, Hanspeter (2021): Sport Suisse 2020 – Rapport sur les enfants et les adolescents. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO. Consultable sous: <https://www.baspo.admin.ch/fr/dokumentation/publikationen/sport-schweiz-2020.html>

A Annexes

A.1 Structure de formation J+S

Le graphique suivant présente la structure de formation J+S en prenant pour exemple la discipline «Gymnastique et danse»:



Légende:

Type de cours:

- S = spécifique au sport
- M = plusieurs sports
- I = interdisciplinaire

Groupe cible:

- J = jeunes
- E = enfants
- E, J = enfants + jeunes

Autres

- CIM = cours d'introduction abrégé pour personnes disposant de connaissances préalables

A.2 Sports préférés: cours J+S

Les deux tableaux suivants indiquent dans quels sports la plupart des participations aux cours J+S sont enregistrées, la proportion de participations, le montant de subventions des cours J+S, ainsi que le nombre d'heures d'entraînement effectuées en moyenne par cours J+S. Le tableau 5 fournit des informations sur les participantes aux cours J+S, et le tableau 6 sur les participants aux cours J+S.

Sport	Nombre de participations des ♀	en % de toutes les participations des ♀	Subventions en francs générées par ♀	Heures d'entraînement Ø ♀
Gymnastique	44 987	17 %	2 740 129	37
Gymnastique et danse	26 245	10 %	1 933 896	41
Gymnastique aux agrès	24 631	9 %	2 591 696	69
Allround	19 644	7 %	1 109 099	28
Football	16 378	6 %	1 854 683	66
Volleyball	15 472	6 %	1 726 910	62
Athlétisme	13 702	5 %	1 393 011	61
Tennis	13 381	5 %	1 067 657	32
Natation	10 538	4 %	1 092 461	57
Ski	10 359	4 %	1 133 390	60

Tableau 5: Sports préférés des participantes aux cours J+S

Sport	Nombre de participations des ♂	en % de toutes les participations des ♂	Subventions en francs générées par ♂	Heures d'entraînement Ø ♂
Football	135 005	35 %	17 958 593	78
Gymnastique	30 882	8 %	1 800 044	36
Tennis	27 553	7 %	2 472 818	36
Allround	18 817	5 %	1 027 114	27
Unihockey	16 193	4 %	1 907 150	70
Hockey sur glace	14 973	4 %	2 517 631	101
Ski	13 175	3 %	1 478 090	62
Judo	12 019	3 %	866 260	41
Basketball	11 377	3 %	1 381 449	74
Athlétisme	11 254	3 %	1 082 322	58

Tableau 6: Sports préférés des participants aux cours J+S

A.3 Sports préférés: camps J+S

Les deux tableaux suivants indiquent, au sein des camps J+S, dans quels sports le plus grand nombre de jours de camp est généré, quel pourcentage de tous les jours de camp est représenté par les participantes et les participants, ainsi que le montant de subventions généré par les participantes et les participants aux camps. Le tableau 7 fournit des informations sur les participantes aux camps J+S, et le tableau 8 sur les participants aux camps J+S.

Sport	Nombre de jours de camp ♀	En % de tous les jours de camp des ♀	Subventions en francs générées par ♀
Ski	246 745	40 %	1 713 978
Sport de camp/Trekking	243 503	39 %	1 832 028
Gymnastique	20 889	3 %	130 346
Football	13 171	2 %	69 182
Gymnastique aux agrès	8873	1 %	65 006
Athlétisme	8787	1 %	55 121
Volleyball	8468	1 %	48 919
Course d'orientation	8146	1 %	56 762
Snowboard	7361	1 %	51 948
Ski de fond	6424	1 %	46 420

Tableau 7: Sports préférés des participantes aux camps J+S

Sport	Nombre de jours de camp ♂	En % de tous les jours de camp des ♂	Subventions en francs générées par ♂
Ski	260 572	39 %	1 810 022
Sport de camp/Trekking	231 064	35 %	1 738 437
Football	35 195	5 %	184 867
Gymnastique	20 582	3 %	128 431
Basketball	13 522	2 %	88 008
Athlétisme	9914	1 %	62 190
Course d'orientation	9104	1 %	63 438
Hockey sur glace	9064	1 %	66 450
Volleyball	8484	1 %	49 012
Snowboard	7581	1 %	53 505

Tableau 8: Sports préférés des participants aux camps J+S

A.4 Sports préférés: monitrices et moniteurs J+S

Les deux tableaux suivants indiquent dans quels sports la majorité des monitrices et moniteurs J+S sont actifs, ainsi que la proportion de monitrices et de moniteurs. Le tableau 9 fournit des informations sur les monitrices J+S, et le tableau 10 sur les moniteurs J+S.

Sport	Nombre de monitrices	Proportion en %
Gymnastique	10 568	63 %
Gymnastique aux agrès	7253	65 %
Ski	5906	36 %
Allround	5296	65 %
Sport de camp/Trekking	4623	50 %
Athlétisme	4372	53 %
Gymnastique et danse	3611	68 %
Volleyball	2842	53 %
Football	1903	10 %
Natation	1687	58 %

Tableau 9: Sports préférés des monitrices J+S (cours et camps)

Sport	Nombre de moniteurs	Proportion en %
Football	17 197	90 %
Ski	10 286	64 %
Gymnastique	6222	37 %
Sport de camp/Trekking	4582	50 %
Gymnastique aux agrès	3822	35 %
Athlétisme	3821	47 %
Unihockey	2907	68 %
Allround	2866	35 %
Tennis	2505	70 %
Volleyball	2492	47 %

Tableau 10: Sports préférés des moniteurs J+S (cours et camps)